

La contribution pastorale

Les apports économiques de l'élevage mobile
en milieu principalement agricole,
Etude de trois communes dans le sud Diffa

Région de Diffa, Niger

SOMMAIRE

Introduction.....	1
Section 1.....	8
1.1 La vallée de la Rivière Komadougou, l'activité agricole.....	8
1.2 Le bassin du Lac Tchad, l'activité agricole.....	12
1.3 La vallée riveraine et le bassin lacustre, l'activité de l'élevage.....	13
1.3.1 L'élevage sédentaire.....	13
1.3.2 L'élevage mobile.....	15
Systèmes pastoraux « en vert ».....	15
Systèmes pastoraux « en sec ».....	18
Systèmes pastoraux chameliers.....	19
Section 2.....	21
2.1 Le secteur de l'élevage et la fiscalité.....	21
2.2 Le marché, son rôle dans la filière bétail et ses divers acteurs.....	22
Section 3.....	24
La distinction entre l'apport de l'élevage en général et la partie spécifiquement pastorale	
3.1 Le témoignage des acteurs locaux.....	24
3.2 Le caractère directionnel de la filière bétail.....	25
3.3 Les pics de présentation du bétail correspondent aux cycles de vente distincts des groupes pastoraux.....	27
3.3.1 Petits ruminants.....	27
3.3.2 Bovins.....	29
3.3.3 Dromadaires.....	30
3.4 Les résultats de nos enquêtes auprès des intermédiaires <i>dillali</i> sur les marchés à bétail.....	32
Section 4.....	34
4.1 Les recettes municipales, l'apport de l'élevage en général et la part de l'élevage pastoral en particulier.....	34
4.2 La réaffectation de recettes générées par la vente du bétail.....	35
Section 5.....	39
La contribution pastorale, une constance en dépit des fluctuations saisonnnières.....	39
Section 6.....	47
Profils et études de cas	
6.1 Le cas d'un intermédiaire <i>dillali</i> du marché à bétail.....	48
6.2 Le cas de 10 <i>dillali</i> en milieu agricole.....	50
6.3 Le cas d'un boutiquier en milieu agricole.....	51
6.4 Le cas du ménage pastoral, peu mobile, l'élevage bovin/petit ruminant « en sec ».....	53

6.5	Le cas du ménage pastoral, très mobile, l'élevage bovin « en sec ».....	55
6.6	Le cas du ménage pastoral, très mobile, l'élevage camelin.....	57
6.7	Le cas du ménage pastoral, très mobile, l'élevage camelin.....	59
Conclusion.....		62

Photographies

Annexes :

Annexe I :	Relief du Lac Tchad
Annexe II :	Grille fiscale de la Commune de Bosso
Annexe III :	Les marchés du sud Diffa
Annexe IV :	Eléments historiques, nos marchés de référence, Kindjandi, Waragou et N'Guel Kollo
Annexe V :	Ecart des prix du mil aux marchés de N'Guigmi et N'Guel Kollo
Annexe VI :	Données des enquêtes, intermédiaires <i>dillali</i> , marchés de N'Guel Kollo, Kindjandi et Waragou
Annexe VII :	Chiffres utilisés dans l'estimation de l'apport mensuel provenant des taxes de présentation et d'identification à N'Guel Kollo et Kindjandi
Annexe VIII :	Données des enquêtes, commerçants boutiquiers, marchés de N'Guel Kollo, Kindjandi et Waragou
Annexe IX :	Données des enquêtes, intermédiaires <i>dillali</i> , marché de Gueskéro
Annexe X :	Eléments historiques, mouvements récents des populations, site de Tchoukou Djani
Annexe XI :	Dynamique socioéconomique de la population toubou
Annexe XII :	Données des enquêtes, intermédiaires <i>dillali</i> , marché de Tchoukou Djani
Annexe XIII :	Le <i>Dangol pulaaku</i>
Annexe XIV :	Liste des documents consultés

Tableaux et graphiques

Graphique 1, Localisation de la zone de l'étude

Graphique 2, Schématisation du contexte administratif et géographique des communes de l'échantillon

Graphique 3, Calendrier du cycle annuel d'activités de production, vallée de la Komadougou

Graphique 4, Calendrier du cycle annuel d'activités de production, bassin du Lac Tchad

Graphique 5, Schématisation de deux configurations de l'élevage mobile

Graphique 6, Schématisation de l'occupation saisonnière de l'espace, le sud-est Diffa

Graphique 7, L'orientation nord-sud du flux de la filière bétail

Graphique 8, Cours de présentation de petits ruminants, marché de N'Guel Kollo, 2006-07

Tableau 1, Les premières pluies par rapport aux taux de présentation de petits ruminants

Graphique 9, Cours de présentation de petits ruminants, marché de Kindjandi, 2006-07

Graphique 10, Cours de présentation de bovins, marchés de N'Guel Kollo et de Kindjandi, 2006-07

Graphique 11, Cours de présentation de dromadaires, marché de N'Guel Kollo, 2006-07

Tableau 2, Répartition des animaux confiés aux *dillali*

Tableau 3, Estimation du recouvrement des taxes de présentation et d'identification

Graphiques 12 - 19, Estimation de la part pastorale du recouvrement (taxes de présentation et d'identification)

Tableau 4, Répartition des sources des revenus, boutiquiers

Graphique 20, Répartition des sources des revenus, boutiquiers, saison sèche froide

Graphique 21, Répartition des sources des revenus, boutiquiers, saison sèche chaude

Graphique 22, Répartition des sources des revenus, boutiquiers, saison de mousson

Graphique 23, Enquêtes *dillali* : pourcentage de petits ruminants provenant de clientèle pastorale

Graphique 24, Enquêtes *dillali* : pourcentage de bovins et dromadaires provenant de clientèle pastorale

Graphique 25, Enquêtes boutiquiers, pourcentage du chiffre d'affaire quotidien provenant de clientèle pastorale

Graphiques 26 – 30, Schématisations de l'interface économique, groupes pastoraux par rapport aux trois marchés de référence dans le sud Diffa

Tableau 5, Répartition des animaux confiés aux *dillali*

Graphique 31, Répartition des animaux confiés aux *dillali*

Tableau 6, Répartition des sources des revenus, trois saisons

Graphique 32, Répartition des sources des revenus, moyenne annuelle

Tableau 7, Budget approximatif (5 jours), chef du ménage pastoral, recettes et dépenses

Tableau 8, Budget approximatif (1 jour), épouse du chef du ménage pastoral, recettes et dépenses

Tableau 9, Budget approximatif (20 jours), chef du ménage pastoral, recettes et dépenses

Tableau 10, Budget approximatif (7 jours), chef du ménage pastoral, recettes et dépenses

Tableau 11, Budget approximatif (7 jours), chef du ménage pastoral, recettes et dépenses

Tableau 12, Budget approximatif (1 jour), épouse du chef du ménage pastoral, recettes et dépenses

Graphique 33, Schématisation du relief du Lac Tchad

Tableau 13, Grille fiscale, Commune de Bosso

Graphique 34, Localisation des marchés du sud Diffa

Tableau 14, Ecart des prix du mil en gros, marchés de N'Guel Kollo et de N'Guigmi

Tableaux 15 – 43, Données des enquêtes, intermédiaires *dillali*, marchés de N'Guel Kollo, Kindjandi et Waragou

Tableaux 44 – 51, Chiffres utilisés dans l'estimation de l'apport mensuel provenant des taxes de présentation et d'identification à N'Guel Kollo et Kindjandi

Tableaux 52 – 61, Données des enquêtes, commerçants boutiquiers, marchés de N'Guel Kollo, Kindjandi et Waragou

Tableaux 62 – 64, Données des enquêtes, intermédiaires *dillali*, marché de Gueskéro

Graphique 35, Dynamique socioéconomique de la population toubou, commerce de dattes

Tableaux 65 – 66, Données des enquêtes, intermédiaires *dillali*, marché de Tchoukou Djani

Remerciements

Nous remercions particulièrement les suivants pour le temps qu'ils nous ont consacré dans l'intérêt de ce travail :

El Hadj Inoussa Abdou, expert comptable, Communes de Chétimari, Gueskéro et Bosso

Kosso Mata Celou, Responsable, Direction régionale des Ressources animales (DRRA), Diffa

Moustapha Cimé, ex-Responsable, Direction régionale du service de l'Agriculture (DRDA), Diffa

Harou Zouledéïni, Responsable, Direction dépt. des Ressources animales (DDRA), Diffa

Mäzou Manomi, Responsable, Direction dépt. de l'Agriculture (DDDA), Diffa

Mamane Mamane, Responsable, Direction dépt. de l'Aménagement du territoire / Développement communautaire (DDAT/DC), Diffa

Moussa Issa, Chef de la statistique, DRRA, Diffa

Dioula Abouba, Chef du service régional de la statistique agricole, DRDA, Diffa

Ibrahim Ari, Adjoint au directeur, DDAT/DC, Diffa

Grema Malam Gana, Receveur, Commune de Bosso

Tidja Manirou, ex-Chef du Centre de Santé Intégré, Gueskéro

Adamou Yéro, Chef du poste vétérinaire, Bosso

Issa Banga, Secrétaire Gén., Assn. pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN), Diffa

Moussa Oumarou, commerçant / pharmacien, N'Gouboua (Toumour)

Roland Tapia, puisatier / expert en hydraulique pastorale

Nos nombreux interlocuteurs commerçants et intermédiaires *dillali*

Nos interlocuteurs éleveurs et agriculteurs

Nos co-équipiers et collaborateurs :

-Aboucar Moustapha, enquêteur autonome, Gueskéro

-Issa El Hadj Adam, enquêteur autonome, N'Guigmi

-Abdoulaye Madou Gadji (dit Dottia), traducteur en Fulfulde et chauffeur, Diffa

-Mamane Ousseïni (dit Nassirou), chauffeur, Diffa

Introduction

Le contexte du travail

Le Projet ZfD est financé par le Ministère allemand de la coopération économique (BMZ) et est exécuté par le Service allemand de développement (DED) en appui au Secrétariat Permanent du Code rural (SPCR). A Diffa, cette intervention représente une suite qui date depuis 2002. La présente convention—dont la durée est de janvier 2007 à décembre 2009—est intitulée *l'Intégration des éleveurs transhumants dans les prises de décision locales au niveau des collectivités locales décentralisées et de la prise en compte de la problématique pastorale dans les schémas d'aménagement locaux*.

La zone d'intervention du Projet couvre toute la Région de Diffa. Pour des raisons organisationnelles et afin d'avoir un meilleur impact, seulement une partie de cette région a été retenue comme zone d'intervention. C'est également là que se concentre la majorité des populations. Les limites sont :

- A l'ouest la frontière avec la Région de Zinder ;
- Au nord jusqu'à Kossotori (approximativement latitude 15° N) ;
- A l'est la rive occidentale du bassin du Lac Tchad ;
- Au sud la frontière nigéro-nigériane.

L'histoire de la Région de Diffa est d'une profonde imbrication des systèmes de production agricoles et pastorales. Cette ancienne interdépendance est aujourd'hui menacée. L'exploitation des ressources naturelles constitue la principale stratégie de vie de la majorité de la population régionale. Cette population est en voie de croissance rapide. Les ressources naturelles sont en voie de diminution rapide car le rythme d'utilisation s'est presque partout trop accéléré pour assurer un temps adéquat pour la régénération. De manière générale, le processus a donc tendance à être progressif.

Au sein des populations rurales, l'insuffisance chronique des ressources est pour les uns devenue d'actualité, pour d'autres le spectre imminent du futur. Le pressentiment d'un avenir de plus en plus dur et dépourvu d'opportunités sert à créer dans le milieu une atmosphère d'urgence latente.

La perceptible réduction de marge de manœuvre sert à attiser la compétition. La concurrence pour les ressources est particulièrement évidente en zones agricoles lors du passage des groupes de pasteurs mobiles. Là, les résidents permanents (populations sédentaires agricoles) commencent à s'ériger comme les seuls ayants droit. Ces comportements mettent en éclipse les règles anciennes d'usage partagé. L'appropriation privative des terres et des ressources naturelles afférentes fait qu'on y est confronté par un phénomène d'exclusion.

Les refus de la tradition d'accès partagé aux ressources naturelles est un désastre à l'échelle systémique. Pour les groupes d'éleveurs mobiles ayant besoin de transiter ou de séjourner en zone agricole à un moment dans l'année, l'exclusion entraînera la faillite du mode de vie et de production. A terme, la vie des populations sédentaires agricoles sera elle aussi déstabilisée. Les effets qui peuvent être attendus sont :

- L'accélération de l'appauvrissement des sols, déjà en cours, résultat de la perte des apports organiques (en fumier) ;
- La nette diminution de recettes recouvrées par les municipalités ;
- La stagnation des nombreuses micro-économies et réseaux d'échange qui dépendent principalement ou en partie de la clientèle pastorale ;
- La croissance rapide de l'insécurité, conséquence de faillite du système de l'élevage mobile et le désœuvrement d'une tranche importante de la population.

Dans ce contexte, l'avènement de la décentralisation a des effets mixtes. D'une part, les nouvelles communes bénéficient de la remise de nombreuses prérogatives portant sur la gestion des ressources naturelles. Ainsi rapprocher le niveau décisionnel des populations utilisatrices représente décidément un progrès car cela pourrait favoriser une revalorisation de certains préceptes de gestion locale traditionnelle à base consensuelle et inclusive. D'autre part, la réelle réinstauration de telles règles tend à être défavorisée par l'accentuation de la concurrence résultat de l'insuffisance chronique des ressources.

En outre, les communes ont pour mission de définir leur vision de leur développement à moyen et à long terme. Cette articulation nécessite un sérieux processus de réflexion et par association la définition de règles équitables ordonnant l'accès aux différentes ressources communales.

A partir de mai 2007, le ZfD accompagne ce processus à travers l'animation d'un espace de dialogue et de réflexion au niveau communal. Cette activité se déroule au sein des commissions spécialisées qui sont élargies aux personnes ressources locales. Cette composition permet mieux une participation active des populations quant à la réflexion de fond qui sous-tend la planification conséquente du développement communal. L'activité est censée renforcer la représentativité inhérente au processus de planification.

Cette réflexion collective peut par la suite servir de guide pour un développement équilibré et équitable, notamment par son éventuelle contribution au Schéma d'aménagement foncier (SAF).

Le SAF est une inscription de l'ordonnance 93-015 du 2 mars 1995 portant principes directeurs du Code rural. Est prévu l'élaboration de 8 SAF (qui sont régionaux) à l'horizon 2015.

L'objectif du SAF est de préciser les espaces affectés aux diverses activités rurales, inclusifs des droits s'y exerçant. Il suit et évalue les dynamiques de mises en valeur et de gestion des ressources naturelles. En plus, il crée un espace de dialogue et de négociation qui doit impliquer acteurs aux niveaux local, communal, départemental, régional et national de manière représentative. Le SAF est un outil de mise en œuvre de la politique foncière. Ses objectifs sont :

- La sécurisation foncière des acteurs ruraux ;
- L'organisation du monde rural ;
- La promotion de la gestion durable des ressources naturelles et ;
- L'aménagement du territoire.

C'est la mise en œuvre effective cette politique qui représente aujourd'hui l'une des rares opportunités de redresser la dynamique de cloisonnement et d'exclusion en cours.

L'intérêt de ce travail

Dans l'espace communal où se chevauchent différents systèmes de production, l'accès aux ressources pour tous les groupes d'utilisateurs pose souvent problème. C'est la situation qui se présente de manière générale dans l'est du Niger, mais avec une acuité particulière dans l'extrême sud de Diffa au sein des communes de Bosso, Gueskérou et Chétimari.

Dans ces trois communes, ce sont les avis des groupes résidents permanents (sédentaires agricoles) qui s'imposent dans toutes les instances de planification. La voix des résidents temporaires (la plupart groupes pastoraux) y est très peu écoutée. A la longue, la non prise en compte des intérêts et des besoins d'une importante tranche de la population est au détriment de l'ensemble. Dans ce contexte, comment faire réviser les questions d'inclusion et de parité entre concitoyens ?

Nous pensons que l'approche doit répondre aux préoccupations courantes des instances communales et de leurs électeurs. Clarifier les notions sur les apports d'abord de la population pastorale—avec une emphase sur les apports à caractère économique—cadre bien avec cette logique. Les nouvelles municipalités recherchent actuellement comment mieux valoriser leurs différentes ressources et potentialités. Notre travail fournit des éléments de contribution.

La pression croissante sur les ressources naturelles fait que les relations de réciprocité basées sur des liens affectifs perdent rapidement leurs poids. Ce sont les relations dont l'intérêt bénéfique est tangible qui seront maintenues.

Les informations fournies par ce travail pourront aider à une prise de décision plus éclairée à plusieurs niveaux, en l'occurrence :

- Des instances communales lors de la réflexion et la planification ;
- de l'ensemble des entités contribuant à la formulation du SAF et
- des projets et des programmes dans leurs initiatives d'accompagnement.

L'intérêt de ce travail est de fournir des éléments pourront contribuer à une vision alternative de l'avenir, à une revalorisation des anciennes règles d'utilisation partagée à travers une logique économique contemporaine.

Dans les trois communes du sud Diffa où une partie importante des terres est à vocation principalement agricole, la marginalisation des groupes de résidents temporaires pasteurs poursuit son cours. La croissante concurrence tend à faire oublier les aspects positifs de l'exploitation des ressources naturelles par systèmes divers. En conséquence, les opportunités mutuellement bénéfiques sont ignorées en faveur des accommodements peu durables axés principalement sur le gain à court terme.

Les acteurs de développement figurent pour des nouvelles municipalités comme partenaires financiers et techniques. Le poids de leur influence lors de l'accompagnement et de l'articulation de la vision future des communes ne peut donc

être sous estimé. En revanche, beaucoup de ces partenaires ne maîtrisent pas la longue histoire de symbiose entre systèmes agricoles et pastoraux dans le sud Diffa. Faute d'informations complètes, ils intègrent la version caricaturale qui perçoit de l'élevage mobile comme facteur majeur dans la dégradation environnementale et du pastoralisme comme mode de production supposé non viable en raison de sa « rusticité ».

Les résultats attendus de ce travail incluent :

- Une description du sud Diffa, l'environnement socioéconomique et naturel. Il importe de faire ressortir la dualité des systèmes agricoles et pastoraux par le passé et jusqu'à présent.
- Une description des aspects surtout économiques de la contribution pastorale. La présence des pasteurs sert à galvaniser des marchés en plus des divers réseaux d'échange formels et informels. La contribution est recueillie de deux principales façons :
 - i. Par moyen du prélèvement fiscal réalisé lors des transactions commerciales, la vente de bétail et sous produits lait, beurre, cuirs et peaux et ;
 - ii. à travers la réaffectation des revenus (recettes générées par la vente de bétail), ce qui englobe dépenses occasionnées pour acquérir denrées alimentaires et autres articles/services de première nécessité.
- Une évocation de la continuité de la contribution pastorale au cours de l'année. Du point de vu chronologique, le niveau de l'apport pastorale est plus constante que supposée. Lors de la mousson il y a une très évidente hausse du nombre de pasteurs présent dans le sud Diffa, mais il y a aussi une substantielle population pastorale résidente pendant les autres 9 mois de l'année.
- De profils individuels. Ces « études de cas » visent aussi bien des pasteurs que d'autres catégories de personnes (commerçants, intermédiaires etc.) concernées par le thème de ce travail.

La méthodologie du travail

Le choix de zone de l'étude s'est fait en fonction de là où il y a une présence relativement forte de systèmes de production agricoles. Ce critère est amplement rempli dans les trois communes de l'extrême sud-est de Diffa. Ces municipalités s'expriment sans ambiguïté concernant la priorité accordée aux activités agricoles :

« L'agriculture est la plus importante activité économique des populations de la commune », PDC de Gueskérou¹.

« L'agriculture occupe [...] la première loge au titre des activités économiques », PDC de Bosso².

¹ pp. 29

² pp. 23

« L'agriculture constitue la principale occupation de plus de 90% de la population de la commune », PDC de Chétimari³.

Le travail a été réalisé par :

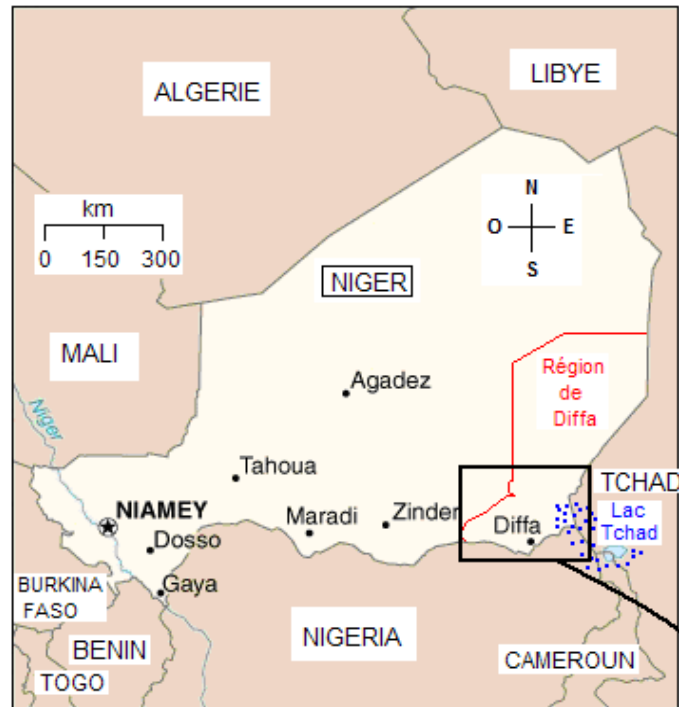
- Une équipe composée de quatre personnes, dont deux traducteurs (en Fulfulde et en Arabe), un chauffeur et le chercheur. A travers plusieurs missions ponctuelles, cette équipe a passée globalement une trentaine de jours en milieu rural de Diffa.
- Un enquêteur autonome, ressortissant de Diffa et ayant une expérience antérieure dans la recherche en milieu rural. L'enquêteur a travaillé indépendamment de l'équipe principale. Ses enquêtes ont été guidées par un questionnaire conçu par le chercheur.

Le travail du terrain a été organisé en trois étapes d'une durée de 12 à 15 jours chacune. Ces étapes ont coïncidées avec les trois saisons cardinales de l'année au Sahel, à savoir les périodes sèche froide, sèche chaude et pluvieuse.

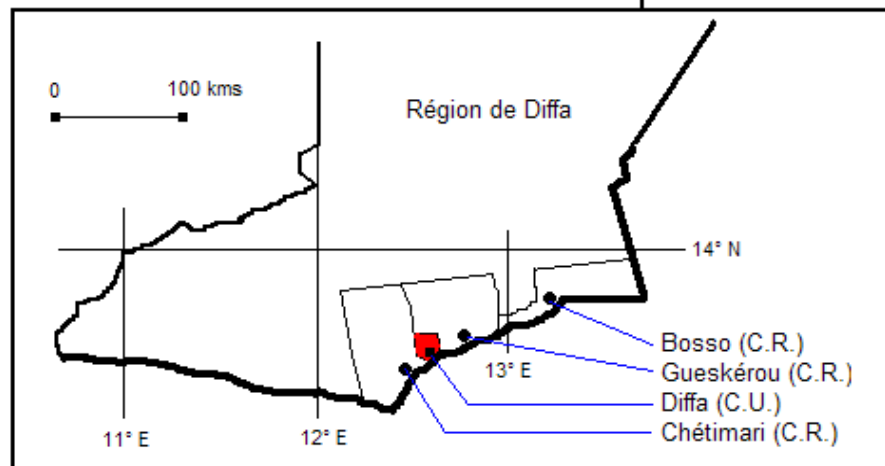
La recherche s'est entamée à partir de novembre 2007 pour s'achever en novembre 2008. Etaler ainsi la recherche a permis de jauger l'importance de la contribution pastorale le long d'un cycle annuel complet, inclusive aussi bien des variations saisonnières que des apports du caractère pérenne.

³ pp. 23

Graphique 1: Localisation de la zone d'étude



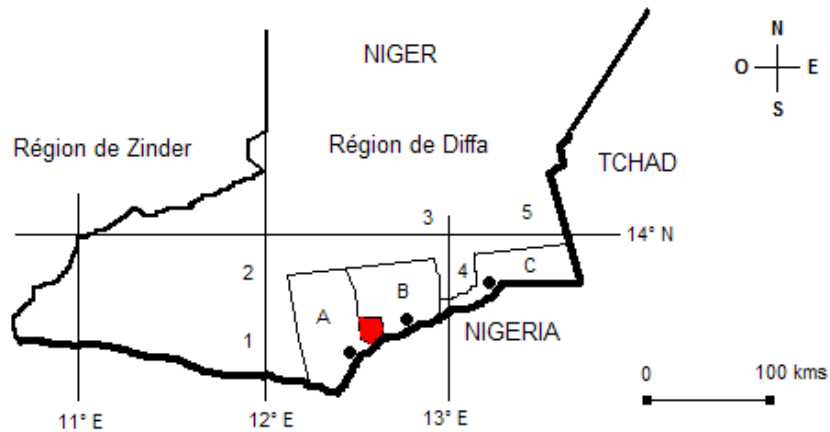
Le Niger, la Région de Diffa et la zone d'étude.



Le sud-est Diffa: les trois communes rurales de l'échantillon en plus de la Commune urbaine de Diffa.

Graphique 2:

Le contexte administratif et géographique des communes de l'échantillon



┌ Frontière internationale

| Délimitation régionale

- A Commune rurale de Chétimari, 2.566 kilomètres carrés. Population de 62.594 en 2007, composée des communautés kanouri, peule, toubou et arabe.
- B Commune rurale de Gueskérou. Population de 38.286 en 2007, composée des communautés kanouri, peule et toubou.
- C Commune rurale de Bosso, 2435 kilomètres carrés. Population de 48.859 en 2007, composée des communautés kanouri, boudouma, peule et hausa.
- Chef lieu communal

En rouge : Commune urbaine de Diffa

- 1 Commune urbaine de Mainé-Soröa.
- 2 Commune rurale de Foulatari.
- 3 Commune rurale de Kabelawa.
- 4 Commune rurale de Toumour.
- 5 Commune urbaine de N'Guigmi.

Source pour projections démographiques: RENACOM, 2006.

Source pour superficies et peuplement: Plans de développement communal Chétimari, Gueskérou et Bosso.

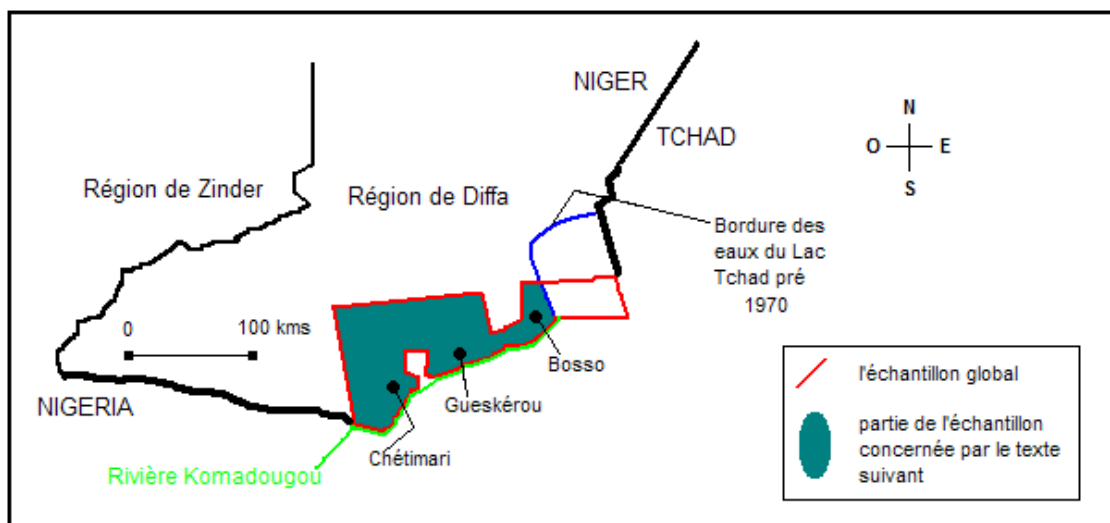
Section 1

L'espace échantillon de cette étude comprend les communes de Chétimari, Gueskéro et Bosso⁴. Ces trois municipalités se situent à l'extrême sud-est de la Région de Diffa (voir schématisation à la page suivante).

La population globale de cet espace est estimée à 149.739 habitants en 2007. Ce peuplement est composé majoritairement de communautés sédentaires présentes en permanence et aussi de groupes mobiles résidents temporaires. Les groupes sédentaires vivent essentiellement de l'agriculture et les groupes mobiles de l'élevage ; ce portrait est à nuancer car la plupart de ménages agricoles pratiquent aussi de l'élevage et bon nombre de pasteurs se livrent périodiquement à l'agriculture.

Notre espace échantillon renferme deux bassins importants, à savoir celui de la Rivière Komadougou et celui du Lac Tchad. Les différents systèmes de production se distinguent selon leur adaptation à l'un des deux de ces micro environnements.

1.1 La vallée de la Komadougou



L'activité agricole. Le système de production agricole opéré par les habitants des bords de la Komadougou a connu des mutations importantes au cours de trois dernières décennies.

⁴ La plupart des informations concernant la région du Lac Tchad (Commune rurale de Bosso) proviennent des nos travaux antérieurs. L'intervalle consacré à ce travail a coïncidé avec l'évolution d'une situation d'urgence dans cette zone. Les troubles ont eu pour conséquence la fermeture de cette région à nos activités de recherche. Cet événement nous oblige de reconnaître la défaillance de notre couverture de la Commune de Bosso.

L'ancien système agricole et son évolution :

L'économie familiale dans les années pré 1980 était basée principalement sur une agriculture vivrière, celle-ci complétée à des degrés variables par l'élevage de petits et de gros ruminants.

Cette ancienne dynamique comprenait les cultures suivantes :

- Les céréales (mil et sorgho) et les légumineuses (niébé) en espace pluvial ;
- Les céréales (blé et orge) et diverses légumineuses au sein des jardins maraîchers ;
- Le riz flottant sur la plaine d'inondation de la Komadougou au moment de la crue et ;
- Le maïs et le niébé sur cette même plaine suite à la décrue.

Les terres mises en cultures pluviales sont passées de 43.000 à 112.186 hectares à l'échelle régionale entre 2002 et 2007⁵. Cette importante augmentation des superficies reflète surtout une réponse à l'insuffisance fréquente de pluviométrie ; plus la production est aléatoire, plus l'espace cultivé est accru dans l'effort de gérer les risques. La rapidité de la progression s'explique aussi par l'implication de nouveaux groupes dans l'agriculture, en l'occurrence des pasteurs obligés de trouver de stratégies supplémentaires à l'élevage suite aux pertes du cheptel.

Le maraîchage vivrier diversifié qui s'était réalisé dans le temps par des moyens d'exhaure rudimentaire (perche à balance⁶) sur des modestes superficies a été remplacé par la culture de rente, l'emploi de moyens mécanisés et l'occupation de grandes étendues.

La riziculture traditionnelle est moins pratiquée en raison de deux facteurs⁷. En premier, il y a un déficit de main d'œuvre due à l'attraction de la culture de rente (surtout le poivron rouge). Un choix s'impose car les deux calendriers s'enchevêtrent et c'est le rêve de faire fortune dans le poivron qui finit par l'emporter. Le deuxième facteur contribuant au délaissement de la riziculture est la nouvelle valeur acquise par le bourgou. Cette herbe aquatique évolue naturellement sur tout espace inondé qui n'est pas mis en culture (voir photographies). Ne pas cultiver la rizière pour qu'elle redevienne une bourgoutière permet d'avoir du foin pour alimenter ses vaches ou pour vendre aux éleveurs.

La culture de décrue pratiquée jadis en zone riveraine fait l'objet d'abandon presque total. Cette situation est en premier lieu surtout la conséquence de l'importante croissance des effectifs de cheptel chez les populations résidentes. Ces animaux sont rarement encadrés par un berger ; sécuriser ces champs contre leur intrusion est difficile, même par le moyen de clôture en épines car les cultures de décrue sont le plus verdoyantes au moment que le fourrage naturel environnant est au plus pauvre. En deuxième position viennent les facteurs liés à la culture de rente. Celle-ci peut impliquer tous les membres du ménage pendant 8 à 9 mois de l'année ; c'est dans l'intervalle

⁵ Rapport de la Direction régionale du développement agricole, 2007, 9 P.

⁶ Voir photographies.

⁷ Une reprise de la riziculture pourra vraisemblablement se produire dans un proche avenir en conséquence de l'importante hausse de prix de denrées alimentaires et de la chute du cours du poivron.

creux (où se situerait la campagne de décrue) que la population est libre pour se consacrer aux autres préoccupations (l'entretien de la maison et les cérémonies de mariage, entre autres).

Le système agricole contemporain :

A l'heure actuelle, le pilier de l'économie familiale dans la Vallée de la Komadougou est la culture de rente à base du poivron rouge. L'extension des aires irriguées (dont la plupart cultivées en poivron) va de 2594 hectares en 1999 à 6398 hectares en 2006⁸.

Pendant au moins 8 mois sur 12 les terres proches du lit de la Komadougou sont occupées par le maraîchage. La période concernée comprend la mousson et la saison sèche froide, c'est-à-dire de juillet à février/mars en année moyenne. Les champs s'étendent sur les rives du lit principal et entourent aussi de nombreuses mares qui dépendent de la Komadougou. En règle générale, plus les champs se rapprochent de la source d'alimentation (rivière ou mare), plus leur maillage est serré.

L'abandon provisoire des terres irriguées en fin de saison se décide de façon individuelle au niveau de chaque cultivateur.

Les exploitants sont en majorité des populations kanouriphones Mobeur, résidents permanents de la zone riveraine.

Au-delà de la bande des terres irrigables se situent les champs « dunaires » qui accueillent les cultures pluviales. En année de pluviométrie suffisante, les cultures occupent ces terres pendant 4 à 6 mois en moyenne (à partir du mois de juillet généralement jusqu'en décembre). En mauvaise année, ces champs peuvent être abandonnés au bout de 2 à 3 mois.

En termes de largeur, la bande de champs dunaires est nettement plus importante que celle qui renferme des parcelles irriguées. En fonction de la pression démographique, elle peut s'étendre sur 30 à 40 kilomètres. De manière générale, le maillage de ces champs se desserre au fur et à mesure que l'on progresse vers le nord. Du côté sud, ces champs sont cultivés surtout par les populations riveraines mobeur, plus au nord par des Manga, Fulbe et d'autres habitants de plaines.

La date de vacation des champs de cultures pluviales est d'ordinaire le 31 décembre.

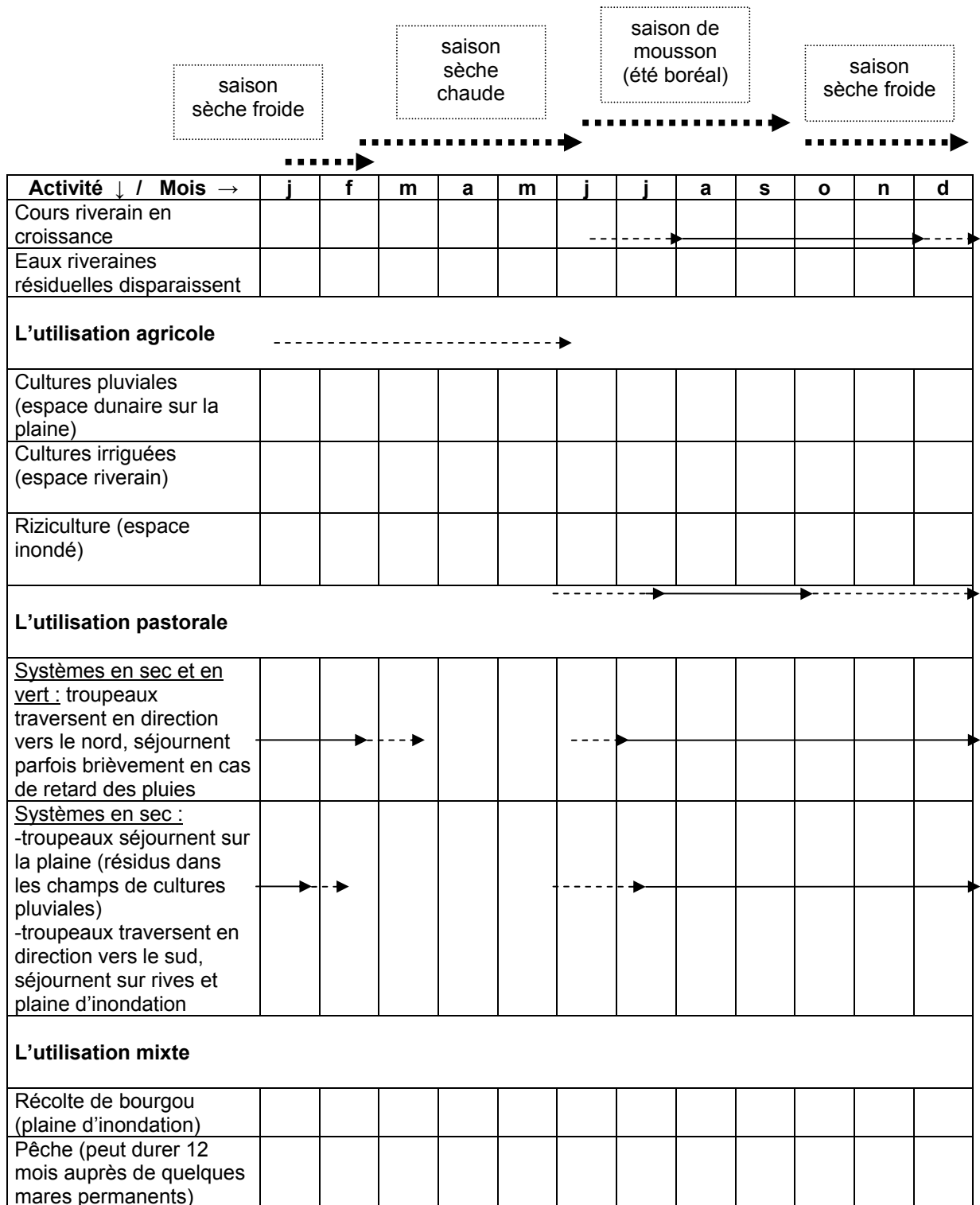
Cette double-ceinture agricole composée des champs irrigués et dunaires s'étend sur les 150 km de la rive gauche nigérienne qui longe la Komadougou⁹. La bande renferme encore de poches de forêt et/ou de prairie non entamées par l'exploitation agricole mais l'expansion continue des cultures contribue à leur effritement progressif.

En termes temporels, l'occupation agricole concerne principalement la période de mousson et la saison sèche froide. L'arrivée de la saison sèche chaude voit la majorité de ces terres passer de l'occupation agricole à l'occupation pastorale.

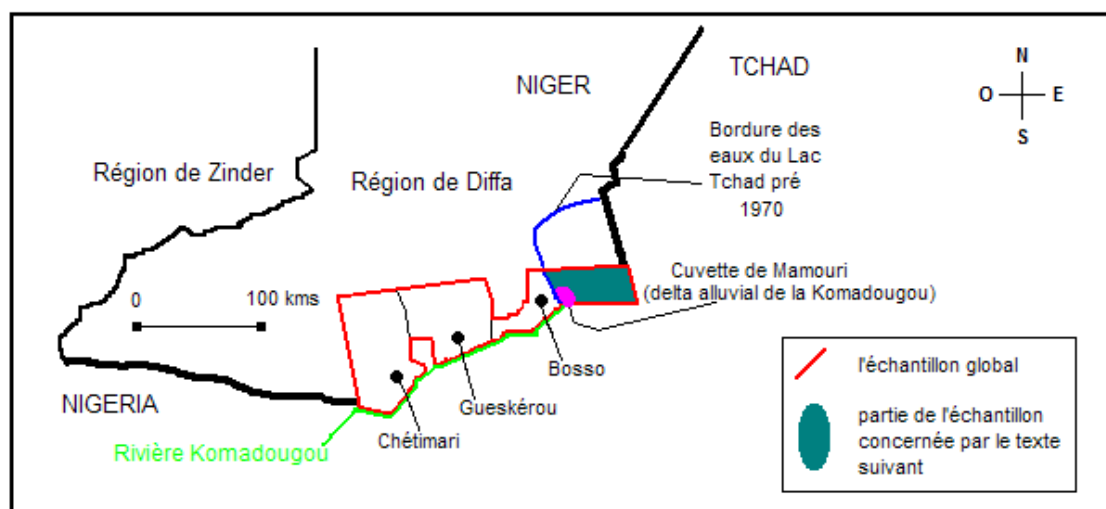
⁸ Données fournies par la Direction départementale de l'Agriculture/Diffa.

⁹ 150 km représente la longueur à vol d'oiseau. Avec les contours du lit principal le vrai chiffre devrait avoisiner le 300 km.

Graphique 3 :
CYCLE ANNUEL D'ACTIVITES DE PRODUCTION ET DE VOCATION DES
TERRES VALLEE DE LA KOMADOUGOU



1.2 Le bassin du Lac Tchad



La moitié de la commune de Bosso est constituée de terres situées dans le lit du Lac Tchad.

Le bassin lacustre auquel nous ferons référence ici est conforme à l'espace régulièrement inondé avant les années 70.

Vu dans sa totalité, le lit de Lac Tchad se compose de deux grandes cuvettes (voir représentation en Annexe I). Ses plus grands apports proviennent du Chari dont les sources se trouvent en Afrique équatoriale. Le Chari se jette dans la cuvette sud. En bonne année, le trop plein s'achève et l'excédent de se déverse au profit de la cuvette nord.

Sans autres sources de contributions significatives¹⁰, la cuvette nord s'assèche. C'est là où les 3000 km² du lac nigérien se situent.

Dans les années pré 1970, les eaux libres du lac se sont présentées comme un continuum. Pour la plupart du 20^e siècle, l'existence de deux cuvettes distinctes est restée cachée. La sécheresse persistante de 1970-75 engendre une réduction importante des apports du Chari. La baisse des eaux libres du lac aboutit éventuellement à l'apparition du gigantesque banc qui divise la partie nord de la partie sud du lac. L'émergence de cet isthme finit par entrecouper les deux cuvettes.

Les eaux de la cuvette nord tarissent en 1975. Par la suite, la zone reste asséchée pour la plupart de décennies 80 et 90. De nouveau, les eaux y remontent plus ou moins régulièrement à partir de la saison 1998-99 jusqu'à aujourd'hui.

¹⁰ La cuvette nord reçoit des apports pluviométriques et riverains (de la Komadougou Yobé). Le volume global de ces contributions est négligeable par rapport à la diminution engendrée par l'évaporation, l'infiltration, l'absorption et des facteurs anthropiques.

L'activité agricole dans le bassin du Lac :

Les **cultures de décrue** se pratiquent sur les terres humides libérées lors de la décrue. Dans la commune de Bosso l'activité concerne surtout le maïs. Le semis se fait rangée par rangée, les cultures occupant au fur et à mesure les terres émergées de l'eau.

Pour l'**activité agricole pluviale en bas fonds** les champs sont semés au début de la mousson. Les terres concernées sont essentiellement les mêmes que pour cultures de décrue, à la différence que leur développement dépend entièrement de l'arrosage pluvial. Egalement, c'est le maïs qui est principalement concerné.

Les activités agricoles en bas fond (de décrue ou pluviale) sont précédées par un lourd travail de débroussaillage. Tout espace qui n'est pas continuellement défriché suite au retrait des eaux est rapidement réclaté par la végétation. Le *Prosopis juliflora* (introduit dans les années 70) ainsi que des espèces natives évoluent en bosquet dense, atteignant facilement la hauteur d'homme au bout d'une seule année. Laisse à son état naturel, il devient une forêt très serrée qui envahie la place. La mise en valeur agricole nécessite donc un travail préparatoire important. C'est souvent la difficulté du travail de débroussaillage qui limite plus que tout autre facteur la taille des champs.

Les **activités agricoles pluviales sur terres dunaires** impliquent surtout la culture du mil. Dans le contexte du lac, le terme « terre dunaire » comprend les sols sablonneux situés sur les hauteurs des îles.

C'est le niveau de crues et de la pluviométrie qui détermine l'expansion ou la contraction des aires occupées par ces cultures. Le seul endroit au Lac nigérien où l'intensité de l'occupation agricole est soutenue d'une année à l'autre se situe autour de l'embouchure de la Komadougou. Les apports réguliers de la rivière permettent dans cet espace alluvial (appelée la cuvette de Mamouri) la poursuite des activités agricoles pendant les 12 mois de l'année.

1.3 La vallée riveraine et le bassin lacustre, l'activité de l'élevage

Les terres du sud Diffa accueillent en même temps que les activités agricoles aussi différentes formes de l'élevage extensif.

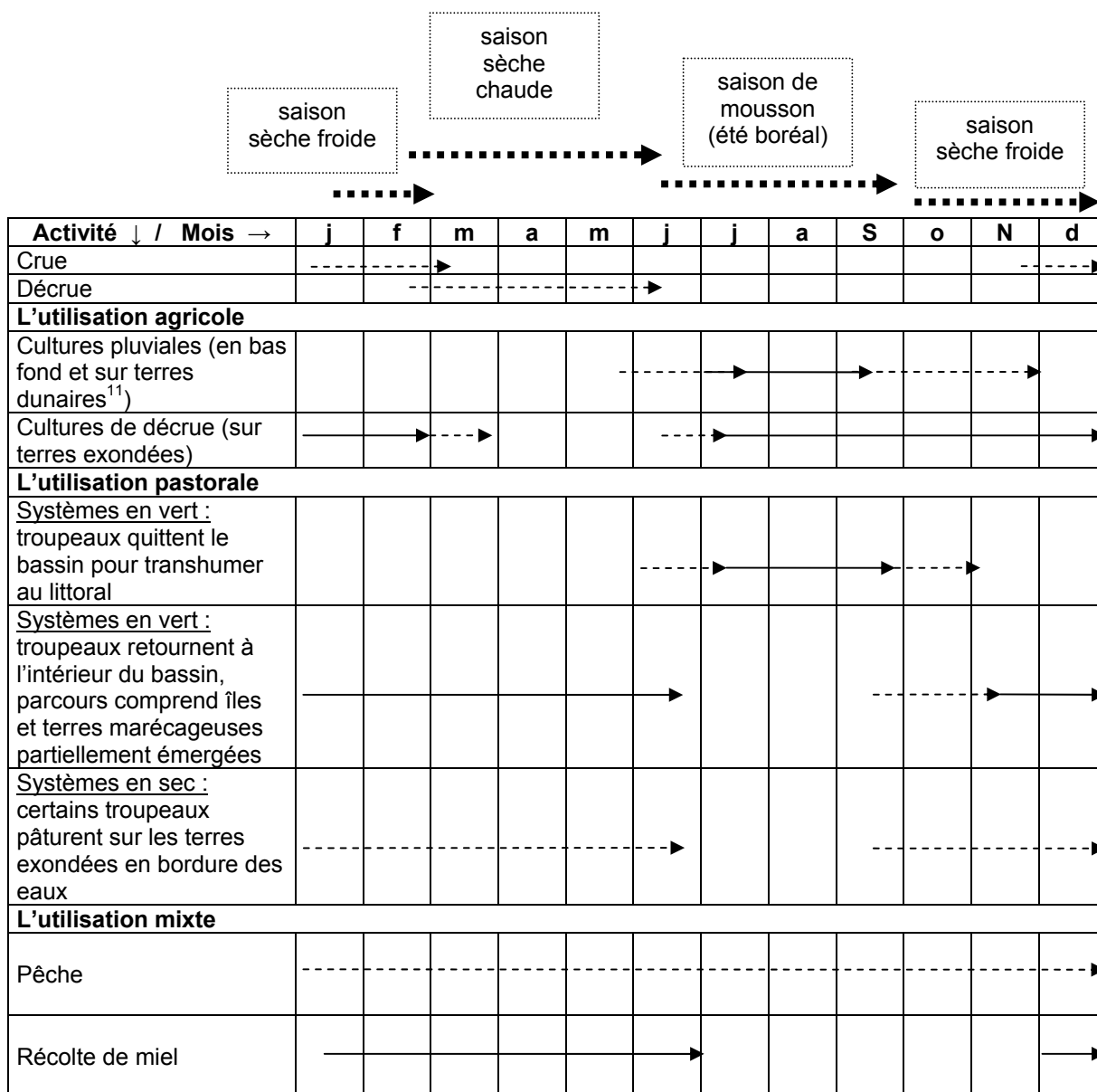
1.3.1 L'élevage sédentaire

Dans le sud Diffa les économies familiales sont principalement axées sur la production agricole. L'élevage de petits ruminants dans ce milieu où les populations ne sont pas mobiles se distingue par l'absence de déplacements ; le circuit de pâturage quotidien gravite autour d'un pôle qui est en permanence au même endroit. Pour bovins il se caractérise par de déplacements saisonniers de modeste ampleur et de courte durée ; d'autres facteurs distinctifs de cet élevage sont les recours régulier au foin pour l'alimentation et le recrutement d'une main d'œuvre payée pour encadrer les animaux.

Au sein des ménages principalement agricoles l'élevage de petits ruminants et/ou de bovins s'insère de façon largement accessoire. Les caprins représentent l'espèce la plus nombreuse et aussi la plus équitablement répartie au sein de la population générale.

Graphique 4 :

CYCLE ANNUEL D'ACTIVITES DE PRODUCTION ET DE VOCATION DES TERRES BASSIN DU LAC TCHAD, ANNEE MOYENNE, PERIODE 1998-2008



¹¹ Conditionnée par l'arrivée à temps d'une première averse suffisamment volumineuse pour tremper le sol.

Leur élevage implique typiquement peu ou pas d'investissement (en argent, en nature ou en main d'œuvre) ; ils ne sont à aucun moment encadrés par un berger et ne bénéficient pas non plus de suppléments alimentaires. L'élevage d'ovins est moins répandu que celui de caprins et nécessite plus d'application. Une surveillance s'impose par moment en raison de la stupidité congénitale de l'animal ainsi que le danger du vol. Selon le moment dans l'année, les suppléments alimentaires leurs sont nécessaires.

Pour le cas de bovins, il y a des troupeaux entiers qui appartiennent à un seul individu et des parcs composés d'animaux regroupés appartenant à plusieurs petits propriétaires. La forme d'élevage pratiquée dans le milieu mise généralement sur une mobilité relativement restreinte. Le stockage du foin permet de maintenir ces troupeaux à proximité du village pendant l'intervalle de pénurie fourragère. Pour 3 à 6 mois de l'année (la mousson et la saison sèche froide) ces animaux remontent pour pâturer les aires pastorales. Ils regagnent les terroirs d'attache du propriétaire vers le sud une fois les conditions au nord ne convenant plus. L'encadrement de ces troupeaux est d'ordinaire contractualisé à un berger (souvent peul).

1.3.2 L'élevage mobile

Nous utilisons le terme « élevage mobile » pour englober tout ménage qui tire l'essentiel de ses revenus et/ou de son alimentation du troupeau. Ce sont les animaux qui sont mobiles et non pas forcément l'unité de résidence humaine.

Ces systèmes misent sur la capacité de déplacement du troupeau pour exploiter les ressources là où elles se trouvent et sans recours au fauchage, séchage, stockage ou autres formes de transformation.

A un moment dans l'année, en séjour prolongé ou en voie de transit, le sud Diffa recueille de groupes pratiquant :

- l'élevage bovin très mobile
- l'élevage bovin peu mobile
- l'élevage ovin très mobile

- l'élevage dromadaire très mobile

Pour les bouviers et les moutonniers nous prenons le type du fourrage—frais ou sec—pour tenter un classement de ce groupes¹².

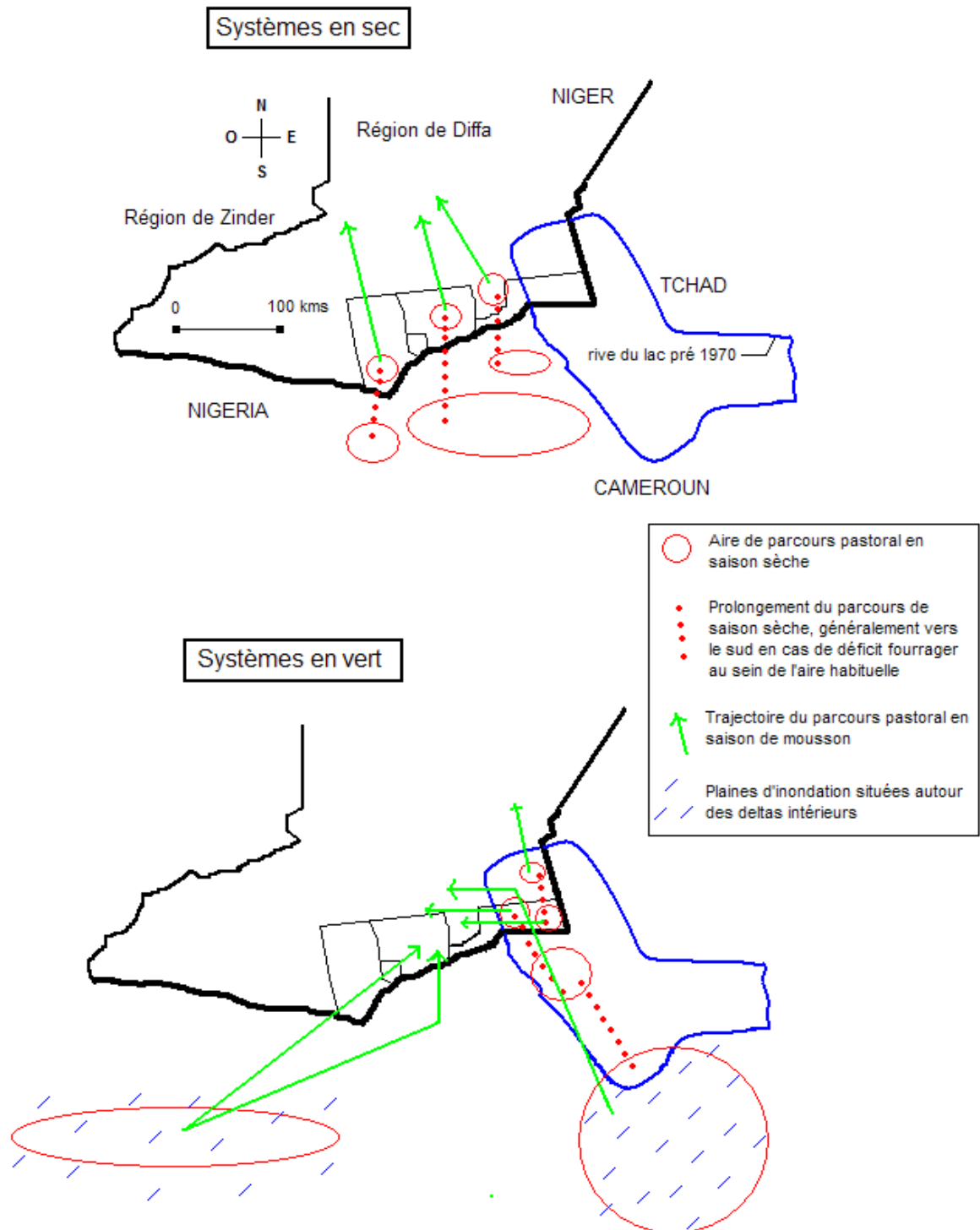
Systèmes pastoraux « en vert »

Les systèmes « en vert » misent sur un fourrage frais pendant les 12 mois de l'année, ce qui nécessite le recours à un bassin lacustre ou riverain pendant les 8 à 9 mois de la période sèche. Pour la majorité des groupes « en vert » présents à Diffa, cet axe central consiste du lit du Lac Tchad en plus des plaines d'inondation des rivières Logone et Chari. C'est seul durant les 2 à 4 mois de mousson qu'ils quittent le bassin pour monter sur la plaine du littoral.

¹² Cette forme de classification provient de l'Etude sur les sociétés pastorales au Tchad, 2002, CIRAD-EMVT etc., pp. 18

Graphique 5:

Schématisation de deux configurations de l'élevage mobile



La montée. Leur trajectoire vers l'ouest inclut généralement une portion de la plaine du Kadzell, ce qui représente l'espace communal de Bosso, Toumour, Gueskérou, Kabelawa et Chétimari. Séjourner aux hinterlands en ce moment permet d'accéder à un pâturage particulièrement bénéfique (la cure salée) et de s'éloigner des insectes piquants¹³ qui prolifèrent avec l'extrême humidité des « pays bas ».

La durée de transhumance sur la plaine est conditionnée surtout par la disponibilité de l'herbe verte et la présence des eaux de ruissellement au niveau des mares temporaires. En année moyenne, le retour général vers le pays bas suit de peu la tombée des dernières pluies.

La descente. Pendant les neuf mois suivants les parcours à l'intérieur du lit du lac ou au delta riverain sont rythmés par l'ampleur de la crue et de la décrue en plus des facteurs anthropiques tels que l'extension des activités agricoles et de la pêche.

Les principaux groupes opérant ainsi incluent :

- Les Yédina (Boudouma) ;
- Les kanouriphones Sougourti, Koubouri, Kanembou et ;
- Les Peuls Ouda et Bororo.

Les troupeaux sont composés de bovins en plus d'un complément d'ovins et de caprins. Pour les Peuls, c'est le bovin zébu, tandis que pour les autres groupes il s'agit généralement d'une variété zébu – taurin métissée. Ce mixage est délibérément prôné au sein de troupeaux qui séjournent dans la cuvette nord du lac, là où les cycles d'inondation ont été sévèrement perturbés depuis 1970. Le produit est une bête qui s'adapte sans trop de peine aux environnements secs (point fort du zébu) et qui résiste à la drépanocytose endémique au milieu palustre (point fort du taurin¹⁴).

La deuxième forme de système « en vert » présent à Diffa est celle des moutonniers Ouda. Leurs équipes très mobiles composés d'hommes et de garçons (non accompagnées par les unités familiales) parcourent le sud Diffa dès la tombée de premières pluies. Ils dirigent des troupeaux constitués exclusivement d'ovins. Comme pour les bouviers précédemment décrits, les moutonniers suivent un itinéraire à Diffa qui se dessine en fonction de la disponibilité des eaux de ruissellement et de l'herbe fraîche. Contrairement aux autres systèmes « en vert » dont le bassin du Lac Tchad au sud-est représente le refuge de saison sèche, le pays bas des moutonniers se situe au sud-ouest. C'est au sein des zones inondables du delta intérieur, situé à la confluence des rivières Hadéjia, Jamaare, Komadougou Gana et Komadougou Yobé (dans le centre-nord nigérian) qu'ils retournent pour les 9 mois de la saison sèche.

Ces pasteurs sont pour la plupart des peuls Ouda et en moindre mesure des kanouriphones Koyam.

¹³ En l'occurrence *Glossina morsitans*, la mouche tsetse.

¹⁴ Le taurin Kouri est unique au Lac Tchad. Il est descendu supposé d'une ancienne variété *Bos primigenius* dont l'introduction a précédé celle des zébus (*Bos indicus*) de l'Asie occidentale.

Systèmes pastoraux « en sec »

Les systèmes « en sec » dépendent de l'herbe sèche pendant 8 à 9 mois de l'année. Conséquence de la baisse de la pluviométrie au cours de trois dernières décennies, la mobilité de ces groupes manifeste généralement l'une de deux tendances suivantes :

- Une augmentation de la mobilité parmi des groupes ayant conservés un noyau important d'animaux. Cette amplification s'impose en raison de la rareté du pâturage¹⁵. Elle concerne la fréquence et aussi la distance des déplacements. Ce cas de figure inclut souvent des groupes les plus spécialisés (éleveurs purs) tels que les peuls Wodaabbe, entre autres.
- Une atténuation de mobilité là où il y a eu des pertes critiques d'animaux. La taille très réduite du troupeau reliquat limite l'intérêt de nombreux déplacements. Pour les familles dans ce cas de figure, leur engagement croissant dans les activités agricoles supplémentaires tend à se rajouter aux autres avantages inhérents à la sédentarité. Cette catégorie inclut souvent des groupes ayant diversifiés leurs activités (mêlant l'agriculture, la pêche ou le commerce) tels que les peuls Fulbe.

Pour les groupes très mobiles Diffa, représente l'une de multiples aires différentes qui sont fréquentées le long du parcours annuel. Pour les groupes moins mobiles, la zone de fréquentation se limite essentiellement ou exclusivement à l'intérieur de la Région.

La montée. Le mouvement général vers le nord se fait en début de la mousson. Se mettre au delà des zones agricoles avant l'évolution des cultures est crucial car l'évolution des champs s'accompagne d'une nette réduction des voies de passage.

La limite nord de parcours. Pendant l'intervalle des pluies, l'itinéraire de chaque groupe se dessine en fonction de la présence des eaux de surface et du pâturage frais. Facteurs liés à l'entente sociale avec communautés de la place et à l'espèce d'animale¹⁶ élevée sont importants aussi. Ces parcours de mousson se limitent d'ordinaire aux aires situées en dessous de latitude 15° N, sinon de 14° 30' N.

La descente. A la différences des groupes « en vert », pour pasteurs « en sec » l'arrêt des pluies n'entraîne pas toujours une descente immédiate pour tout le monde. Certains négocient avec les communautés résidentes pour l'accès à un point d'eau afin de prolonger le séjour. Quand le départ au sud commence, sa vitesse et sa trajectoire continuent d'être conditionnées par des rapports sociaux permettant d'accéder à l'eau en plus du calendrier échelonné de libération de terres agricoles.

Le parcours du sud. L'itinéraire de saison sèche est très variable, se limitant aux aires de Diffa pour les uns et s'étendant jusqu'aux zones soudanaises pour d'autres. C'est pendant cette période que certains groupes dissocient le déplacement du ménage de celui du troupeau. Les hommes, secondés par des adolescents, descendent avec les gros ruminants aux pâturages du Nigeria ou du Cameroun. L'unité de résidence,

¹⁵ Autant conséquence de sécheresse que d'augmentation de la charge animale globale.

¹⁶ Les capacités de déplacement et les régimes alimentaires diffèrent selon l'espèce.

composée de femmes, de gens âgés, de petits enfants en plus du parc de petits ruminants, s'implante dans un lieu sûr du sud Diffa.

Systèmes pastoraux chameliers

La distinction entre systèmes « en sec » et « en vert » se fait à base du fourrage consistant essentiellement des herbacés. Le pâturage du dromadaire appartenant aux groupes transhumants consiste largement de ligneux. Pour cette raison, nous avons classés ces éleveurs séparément.

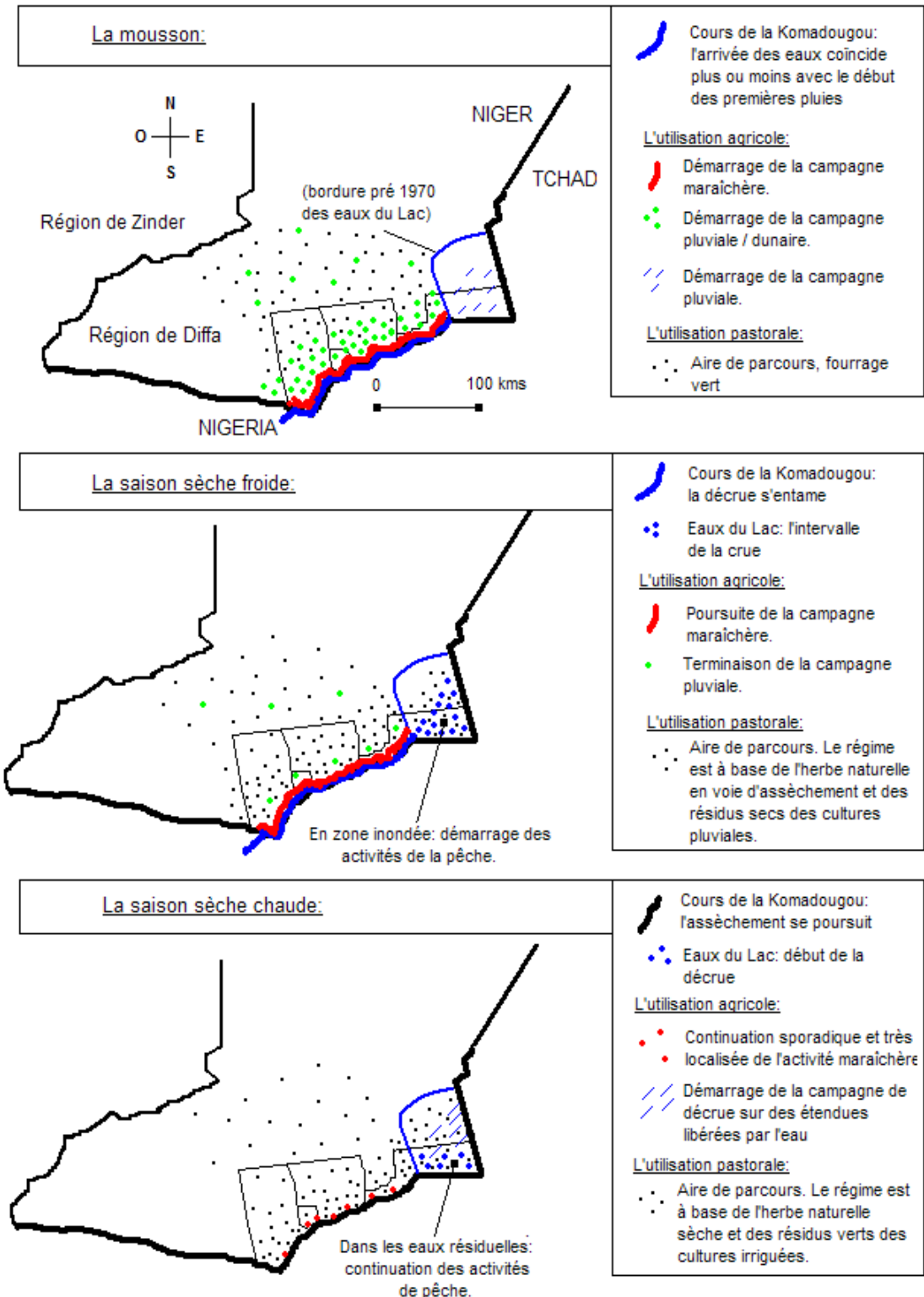
Les chameliers qui fréquentent le sud Diffa pendant une partie de l'année suivent un itinéraire similaire de celui des groupes de bouviers très mobiles « en sec ». Leurs parcours incluent : les marges sahélo sahariennes (généralement en dessous du parallèle 14° 30' N) au nord en intervalle de mousson ; le milieu de la bande sahéenne en saison sèche ; et les franges soudano sahéennes au sud en fin de saison sèche lors de l'attente des pluies.

Nonobstant, en saison sèche certains groupes préfèrent l'alternatif du bassin du Lac Tchad. Cette option s'offre périodiquement à la suite de la décrue. Les espèces fourragères principalement visées y sont la *Leptadenia hastata* et la *Mimosa pigra*. Tous les deux évoluent sur les terres récemment libérées par l'eau. Le parcours du lac a remplacé entièrement ou partiellement la descente au Nigeria et au Cameroun pour de nombreux groupes de chameliers au cours de 10 dernières années (ce qui a été possible à cause de la reprise plus ou moins régulier du cycle de crue/décru du lac depuis 1998).

Les arabes Mohamid représentent le plus important groupe d'éleveurs de dromadaires présent dans le sud Diffa. Les peuls Fulbe doivent être comptés aussi mais en moindre mesure car l'élevage camelin ne représentent pas généralement leur activité économique principale. (Les Toubou et les arabes Oulêd Slimane, Hassaouna etc. de l'extrême nord de Diffa ne sont pas mentionnés ici. D'ordinaire leurs aires de résidence et de parcours ne s'étendent pas au sud de latitude 14° N. Leur contact avec cette zone se limite largement à la fréquentation de certains marchés).

Graphique 6:

L'occupation saisonnière de l'espace,
le sud-est Diffa



Section 2

Plus de la moitié—55%—du PIB régional de Diffa est attribuée au secteur de l'élevage. Cette contribution se fait de manière formelle et informelle. L'analyser nécessite de cerner les contextes, notamment les différentes formes de prélèvement, le lieu où ce prélèvement s'effectue et les divers opérateurs économiques et autres acteurs impliqués.

2.1 Le secteur de l'élevage et la fiscalité

Une partie importante de la contribution du secteur de l'élevage est recueillie de façon formelle par moyen de la taxation.

L'actuel dispositif fiscal au Niger vise la productivité animale et non pas le capital bétail. Jusqu'en 1974 l'éleveur fut taxé selon la taille de son troupeau (par nombre de têtes). La grande impopularité et aussi des problèmes d'application ont contribué enfin à l'abolition de cette taxe. Aujourd'hui, le prélèvement fiscal intervient lorsque l'éleveur commercialise son animal ou ses sous produits lait, beurre, cuirs et peaux.

Les formes de prélèvement incluent :

- La taxation des transactions domestiques impliquant du bétail et ses sous-produits ;
- la collecte des patentes rattachées aux professions liées au secteur de l'élevage et ;
- la taxation du bétail destiné à l'exportation.

Notre analyse touche sur le premier point seulement.

Le deuxième point concerne les patentes requises des bouchers, des commerçants et des intermédiaires (*dillali*) œuvrant auprès des marchés à bétail. La collecte revient au Service des impôts. S'agissant d'une patente synthétique, 30% du total recueilli sont rétrocédés à la commune où le professionnel a payé sa patente¹⁷. Notre analyse n'inclut pas cette forme de taxation en raison des difficultés à évaluer (même approximativement) le nombre de professionnels figurant sur les registres officiels. Il y a aussi des ambiguïtés concernant l'ampleur de la collecte et l'application des règles concernant la rétrocession à la commune.

Le troisième point (la taxation du transport du bétail hors du pays) est le domaine du Service de la douane. Les recettes sont censées revenir aux démembrements étatiques supérieurs à la commune, donc au dessus du niveau de notre analyse.

En plus des trois précédentes catégories, le secteur de l'élevage contribue de façon indirecte à d'autres formes de prélèvement, notamment la taxe de marché et des gares routières, conséquence de la stimulation générale d'activité économique au sein du marché (voir Annexe II pour l'exemple de la grille fiscale de la Commune rurale de Bosso).

¹⁷ Celui qui travaille au sein de plusieurs communes (en plus de celle où il a payé sa patente) paie 1.000 F par an pour chacune des municipalités additionnelles pour le droit d'y pratiquer.

2.2 Le marché, son rôle dans la filière bétail et ses divers acteurs

La grande majorité de l'apport fiscal en matière d'élevage est captée au niveau d'un marché. Le vendeur d'un animal est essentiellement non redevable à l'égard de prélèvements fiscaux. La taxe de présentation—nominalement à la charge du vendeur—est en fait payée par le *dillali* (l'intermédiaire). Une fois la vente réalisée, la taxe d'identification et la commission du *dillali* sont payées par l'acheteur. Par conséquent, la majorité des transactions bétail-sur-pied dans la région de Diffa ont vraisemblablement lieu dans un marché¹⁸. Ces marchés peuvent être classés et localisés comme il suit :

Marchés de collecte : Situés en zones d'élevage ou de transhumance, ils fonctionnent comme point d'entrée initial du bétail dans la filière de commercialisation. C'est le lieu de transaction des animaux par quantités variables (selon le moment dans l'année), généralement entre producteurs et collecteurs. L'acheminement en direction des marchés de regroupement se fait à pied.

Marchés de regroupement : Se situent au sud du quatorzième parallèle N, à l'exception de N'Guigmi et Boutti. C'est le lieu du rassemblement des groupes d'animaux collectés. Les collecteurs amènent les troupeaux aux représentants des grands commerçants qui procèdent au classement par âge, constitution physique et sexe. On recherche une taille critique (typiquement des unités de 50 têtes encadrés par 2 bergers) pour l'acheminement sur de longues distances. Le voyage vers les marchés relais frontaliers se fait d'ordinaire à pied.

Marchés relais frontaliers : Se situent dans le nord Nigeria. Ces marchés permettent d'organiser le rassemblement des différents flux en provenance du Niger, Tchad, Cameroun en plus des animaux collectés dans les états nigériens de Borno et de Adamawa. Ce sont les lieux de nouvelles étapes de classement avec reconstitution des effectifs là où cela est nécessaire. C'est souvent à partir de ces marchés que le cheminement par camion commence.

Marchés terminaux de consommation et abattoirs : Se situent dans les zones urbaines du sud-est et sud-ouest du Nigeria. Ces centres se concentrent sur la vente des animaux aux bouchers. Les marchés du sud sont organisés en réseau pour réguler l'offre par rapport à la demande grâce à l'utilisation de zones de pâturage permettant le stockage temporaire des animaux.

Les marchés de la région de Diffa constituent des centres de collecte ou de regroupement (voir en Annexe III).

Nous avons concentré notre recherche sur trois marchés, à savoir N'Guel Kollo situé dans la commune de Chétimari et Kindjandi et Waragou dans l'espace de Gueskéro (voir Annexe IV pour description de l'évolution de ces centres).

¹⁸ L'éleveur a un intérêt à vendre hors marché surtout dans le cas d'une bête malade. Amené au marché, l'animal d'aspect chétif souffre de comparaison avec les bêtes qui sont en meilleure forme. Le prix de l'offre est abaissé en conséquence. L'éleveur se trouvant dans cette situation cherche un acquéreur ambulancier spécialisé dans la collecte d'animaux sur le terrain.

Au sein de ces marchés, le système fiscal vise l'ensemble des acteurs qui animent la filière commerciale du bétail dont les catégories suivantes:

Les **fournisseurs**, qui sont principalement éleveurs.

Les **acquéreurs**, incluant des :

- bouchers de trois sortes :
 - bouchers grossistes qui abattent et vendent en gros
 - bouchers abattants détaillants qui abattent pour vendre en détail
 - bouchers détaillants qui s'approvisionnent en viande afin de vendre en détail
- commerçants/revendeurs non patentés qui opèrent seuls ou avec le concours des agents collecteurs, des bergers/convoyeurs en plus de transitaires/prête-nom
- commerçants patentés qui opèrent avec le concours des agents collecteurs et des bergers/convoyeurs

Entre les fournisseurs et les acquéreurs opère un ensemble de **facilitateurs**, incluant des *dillali* (intermédiaires) et des garants (chef du marché nommé par l'autorité coutumière).

Les acteurs qui animent cette filière sont généralement masculins, même dans le cas où l'animal vendu est propriété d'une femme. C'est pour la commercialisation de sous-produits, beurre, lait et fromage que les femmes s'impliquent directement.

Section 3

La distinction entre l'apport de l'élevage en général et de la partie spécifiquement pastorale

Ce sont indéniablement les apports de l'élevage qui font vivre nos trois marchés de référence, Kindjandi, Waragou et N'Guel Kollo, mais s'agit-il de l'élevage sédentaire ou mobile ?

Les points suivants nous permettent d'avancer l'hypothèse que la majorité des transactions bétail dans ces trois lieux impliquent des animaux de provenance pastorale :

- Le témoignage des acteurs locaux ;
- Le caractère directionnel de la filière bétail ;
- Les pics de présentation du bétail qui correspondent aux cycles de vente distincts des groupes pastoraux ;
- Les résultats de nos enquêtes auprès des intermédiaires sur des marchés de bétail.

3.1 Le témoignage des acteurs locaux

Ce travail nous a permis d'échanger avec une grande variété de personnes concernées par le thème de la recherche. Leur parole nous décrit une économie fortement influencée par la présence ou l'absence de pasteurs :

Un *dillali*, marché de Kindjandi, 09 mai 2008 :

« Le marché est toujours mort à pareil moment. Nous nous accrochons seulement, en attendant les pluies qui ramèneront les éleveurs ».

Une restauratrice, marché de N'Guel Kollo, 02 août 2008 :

« Depuis la première grande pluie, c'est la reprise. Les Peuls sont partout. Je prévois de poser [préparer] 3 à 4 grandes marmites pour la journée mais je suis parfois obligée de les reposer encore avant la fin de la journée. Ça marche. Il y a trois semaines que je n'étais pas sûre que la clientèle me suffise pour arriver au fond d'une seule marmite ».

Un commerçant spécialisé, Diffa, avril 2008 :

« Pour l'instant je traite surtout les commandes d'appareils électroniques [que je ramène à Diffa à partir de Maïduguri ou de Kano] d'autres commandes aussi. C'est comme ça à partir de février, à peu près, jusqu'en juin ou juillet. J'abandonne ce bulot quand les pluies arrivent. Je me constitue un stock de choses recherchées par les nomades. Pendant quelques 6 mois sinon un peu plus je pars aux marchés qui attirent beaucoup de Peuls—Waragou, Kindjandi, Kabelawa et N'Guel Kollo—toutes les semaines, et parfois certains autres qui n'existent qu'en ce moment de transhumance. Voilà, ce sont mes deux activités ».

Une vendeuse de condiments, marché de Waragou, 16 avril 2008 :

« Lorsque les pluies amènent les Peuls mon mari [commerçant avec inventaire diversifié] est heureux—il gagne beaucoup de clients. Mais moi [vendeuse de condiments], je suis malheureuse ; mes clientes peules n'ont pas besoin de moi tant que leurs vaches ont beaucoup de lait.

Avec le froid, mon mari et moi sommes tous les deux heureux ; les Peuls réclament du thé, du sucre, des biscuits, des rasoirs etc. chez mon mari et aussi des choses pour leur sauce chez moi car leurs vaches ne donnent plus autant.

A l'arrivée de la grande chaleur mon mari et moi sommes tous les deux malheureux parce que les Peuls nous quittent ».

Un collecteur de taxe¹⁹, saison sèche chaude :

« En ce moment, quand les Peuls et les Arabes ne sont plus là, tu regardes le marché de bétail...c'est misérable. Il te fait pitié même ».

Un homme âgé qui bénéficie de l'aumône de deux amis *dillali*, marché de Kindjandi, 18 avril 2008 :

« Actuellement, je me considère chanceux si le montant dépasse 500 F [en fin de journée de marché]...c'est 3 à 4 fois ça quand les gens de brousse [pasteurs] sont là ».

Un commerçant grossiste, marché de N'Guel Kollo, 05 avril 2008 :

« Fréquemment en saison chaude je ne viens même pas ici pour ouvrir ma boutique. Il n'y a pas beaucoup de clients. En plus, quand le marché est bourré d'Arabes et de Peuls de passage le marché dure deux jours. Ca se réduit à une journée en ce moment. Pour l'instant je vais au ralenti et préfère me consacrer à mes affaires au Nigeria ».

Un boutiquier en village sans marché, saison sèche froide, 2007 :

« Quand les nomades sont près d'ici c'est moi qui tient ma boutique les sept jours sur sept. Quand ils ne sont pas là je confie la gestion aux enfants...c'est ne que quelques francs ça et là en ce moment ».

Ces remarques permettent de jauger au niveau local la grande appréciation de l'interface économique avec groupes de pasteurs.

3.2 Le caractère directionnel de la filière bétail

Le flux du bétail commercialisé dans notre espace échantillon conforme aux tendances prédominantes au sein de la sous région—les animaux descendent des aires de production au nord vers les points terminaux au sud²⁰. L'inclinaison nord-sud de la filière fait que la plupart des transactions sur nos trois marchés de référence ne peuvent pas être imputées aux animaux provenant de systèmes de l'élevage sédentaire.

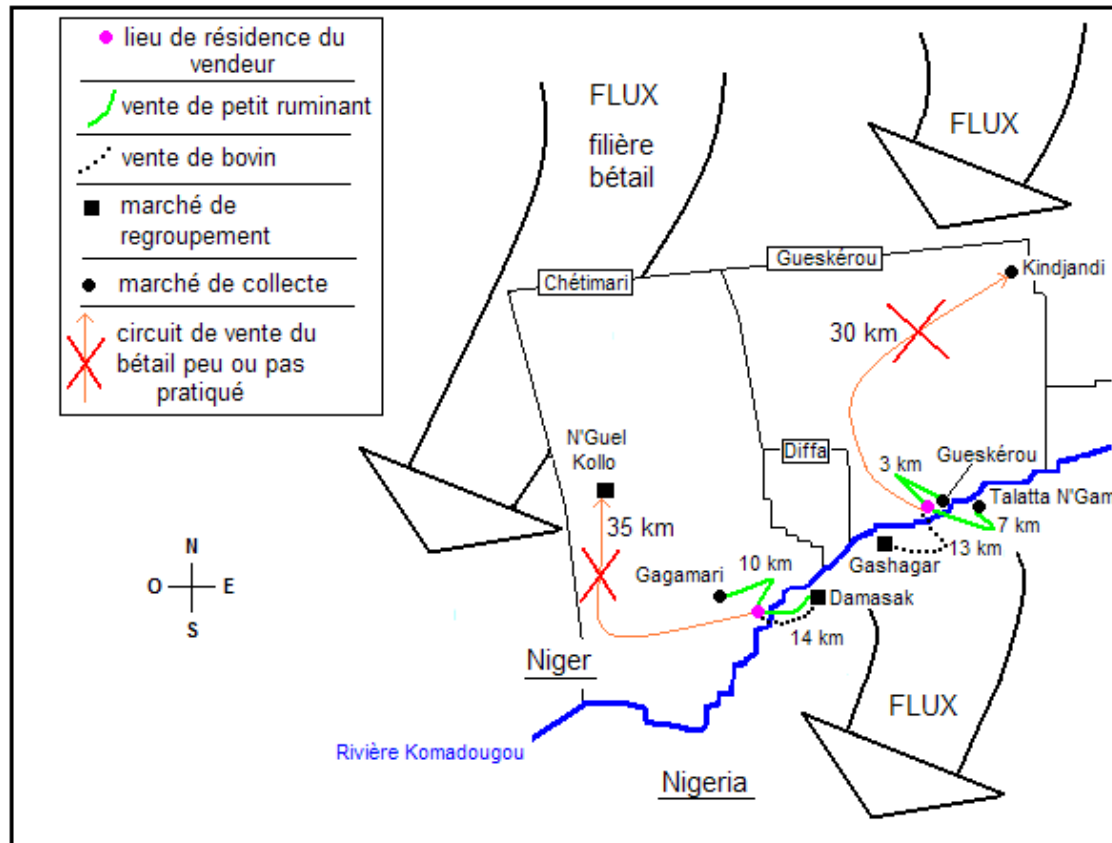
L'essentiel des populations qui pratiquent l'élevage sédentaire réside à proximité de la Komadougou. Les berges de la Komadougou se situent à plus de 30 kilomètres au sud de N'Guel Kollo, à 25 ou 30 kms de Kindjandi et à 10 kms de Waragou.

¹⁹ A sa requête, nous avons omis le nom de l'endroit.

²⁰ Le seul cas d'exception notable concerne l'exportation de dromadaires vers le nord (à destination la Libye) à partir du marché de N'Guigmi.

Aller vers ces marchés éloignés demeure peu nécessaire pour les populations sédentaires riveraines en raison de la forte concentration de marchés sur toutes les deux rives de la Komadougou. Le choix arrangeant pour vendre un animal est d'un de ces marchés locaux. Le temps et les coûts de déplacement à investir pour s'y rendre sont minimes.

Graphique 7 : Schématisation de l'orientation nord-sud du flux de la filière bétail



Un avantage de plus du marché riverain (nigérien ou nigérian) est que les prix de denrées alimentaires y sont au plus abordables car la plupart de ces marchandises est importée du Nigeria. Par exemple, en 2007 les 100 kg du mil coûtent 6 à 8% moins cher zone riveraine qu'à N'Guel Kollo (voir Tableau 14 en Annexe V).

Prenant le cas inverse, remonter une trentaine de kilomètres de la zone riveraine vers N'Guel Kollo ou Kindjandi pour vendre un animal comporte de multiples inconvénients, en l'occurrence :

- Les coûts de voyage plus chers ;
- Les frais du convoyage de l'animal plus élevés²¹ ;
- Sur les marchés non riverains du nord il y a la forte concurrence du bétail provenant du milieu pastoral.

²¹ Il convient de noter que plusieurs de nos interlocuteurs ont répondu qu'ils ne connaissaient pas la tarification pour un tel trajet, n'ayant jamais vus le cas d'une bête ramenée de la Komadougou vers N'Guel Kollo ou Kindjandi.

Ces facteurs ont pour conséquence que le flux de l'écoulement de la production de l'élevage sédentaire s'oriente vers le sud.

Les animaux présentés sur les marchés de N'Guel Kollo, Kindjandi et Waragou doivent être considérés donc comme provenant principalement du milieu pastoral.

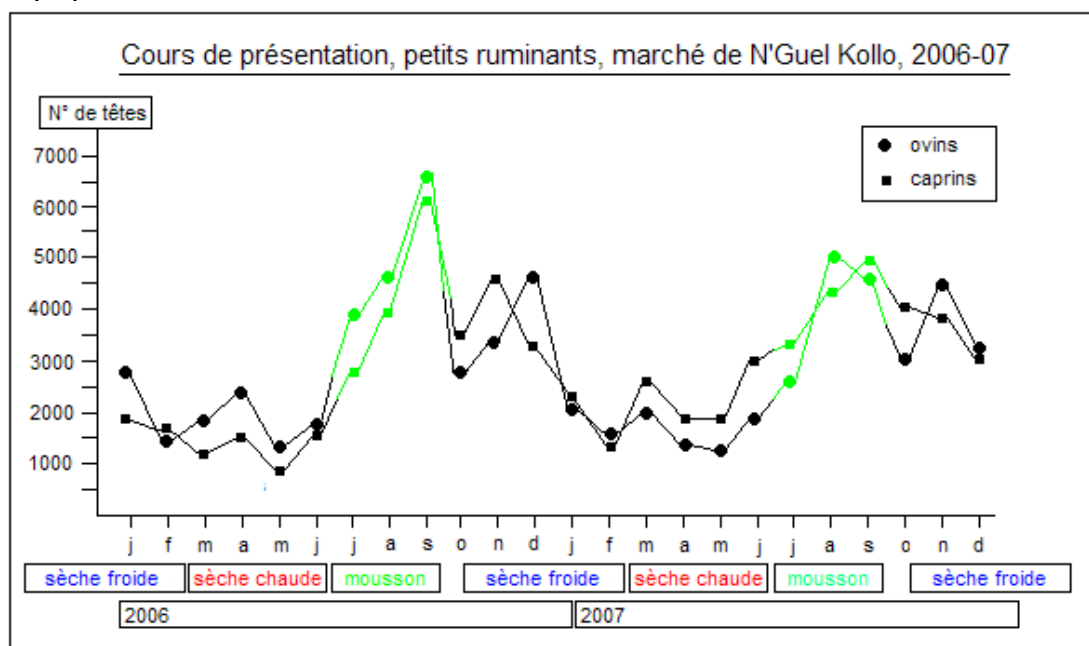
3.3 Les pics de présentation du bétail correspondent aux cycles de vente distincts des groupes pastoraux

C'est un fait reconnu que l'activité des marchés du nord Sahel est rythmée par la transhumance. Ce précepte se confirme pour le cas de Diffa ; les pics des transactions impliquant bétail correspondent clairement avec les périodes de présence de pasteurs mobiles et aux cycles de ventes qui distinguent ces groupes.

3.3.1 Petits ruminants

La remontée en masse des groupes pastoraux suit de peu la première pluie suffisante pour faire germer les herbacées. Leur arrivée sur les marchés à bétail se remarque nettement avec le pic de présentations de petits ruminants (voir Tableau 1).

Graphique 8



(Les pics secondaires en saison sèche froide reflètent surtout l'effet de la Tabaski.)

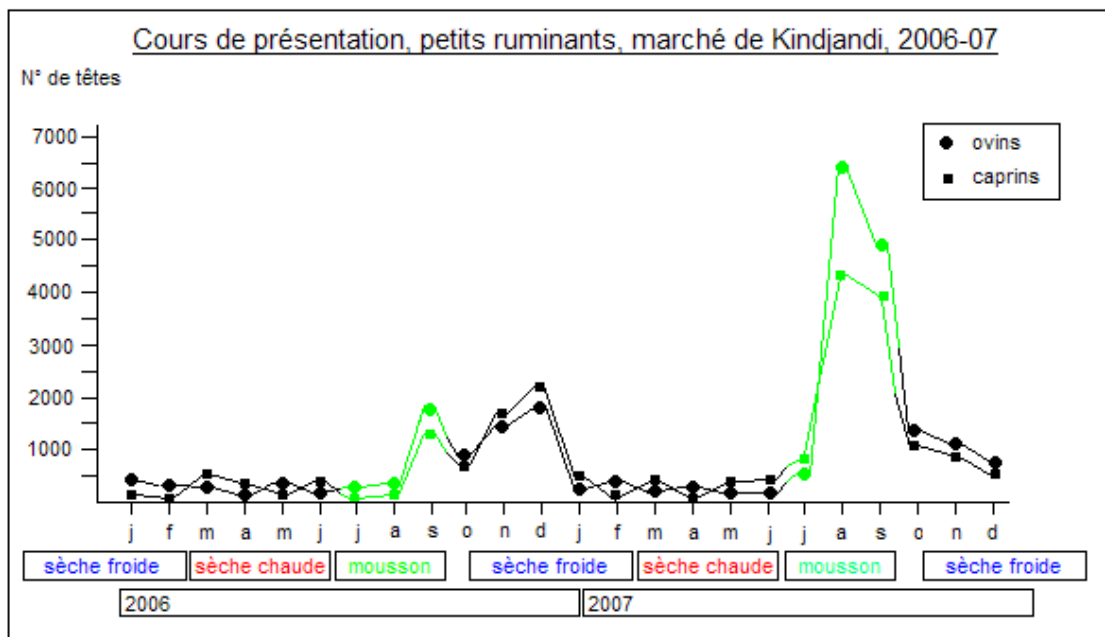
Tableau 1 : Les première pluies par rapport au taux de présentation de petits ruminants.

Année 2006	Endroit et date : première averse importante*	Marché de N'Guel Kollo			
	Diffa, 30/06, 36.9 mm ▶▶▶ Chétimari, 17/07, 17.8 mm	Date	Nombre d'animaux présentés		
			Ovins	Caprins	
		Juin 19 - 25	510	430	
		Juillet 03 - 09	738	492	
		17 - 23	1134	566	
		31 - 06	984	1218	
		Août 21 - 27	1523	1048	
		Marché de Kindjandi			
		Date	Nombre d'animaux présentés		
			Ovins	Caprins	
		Juin 19 - 25	24	32	
		Juillet 05 - 09	32	32	
		24 - 30	78	45	
		Août 21 - 27	321	294	
		Sept 04 - 10	774	433	
Année 2007	Diffa, 07/07, 37.8 mm ▶▶▶ Chétimari, 21/07, 54.0 mm	Marché de N'Guel Kollo			
		Date	Nombre d'animaux présentés		
			Ovins	Caprins	
		Mai 29 - 04	305	506	
		Juin 12 - 18	479	594	
		19 - 25	611	732	
	Juillet 03 - 09**	519	853		
		24 - 30	1075	939	
		31 - 06	921	866	
	Août 13 - 19	1140	1070		
		21 - 27	1680	1523	
			Marché de Kindjandi		
			Date	Nombre d'animaux présentés	
			Ovins	Caprins	
		Juin 21 - 18	23	35	
		19 - 25	35	45	
		Juillet 03 - 09	36	46	
		24 - 30	212	173	
		31 - 06	425	251	
		Août 07 - 13	1200	850	
		14 - 20	1250	900	
		21 - 27	1300	1013	
		28 - 03	2013	1121	
	Bosso, 05/07, 15.5 mm ▶▶▶ Diffa, 07/07, 13.0				

* Il y a consensus entre agents des services techniques d'Agriculture et des Ressources animales que le seuil minimal de « pluie utile » se fixe entre 10 et 15 millimètres.

** La modeste montée qui caractérise les présentations avant le mois de juillet est conséquence d'une série de petites averses (chacune en déca de 10mm) à partir du mois d'avril. L'herbe rabougrie qui est sortie par après a stimulée l'arrivage modeste de quelques groupes d'éleveurs.

Graphique 9



(L'important pic en saison sèche froide 2006 est conséquence de la Tabaski.)

Nos enquêtes suite aux premières pluies de 2008 révèlent que 82% de petits ruminants présentés à N'Guel Kollo et à Kindjandi proviennent de clients éleveurs mobiles.

Vendre en ce moment un caprin ou un ovin comporte de nombreux avantages. Avec la nouvelle herbe, les petits ruminants reprennent vite leur forme. Cette convalescence prend plus du temps pour les bovins. Il vaut mieux donc de vendre les petits ruminants qu'une vache dont la maigreur empêchera d'obtenir un prix correct.

En saison pluvieuse les déplacements sont très fréquents, d'où l'intérêt de rester léger. La modeste somme réalisée par la vente du petit ruminant permet de répondre juste aux besoins fondamentaux.

3.3.2 Bovins

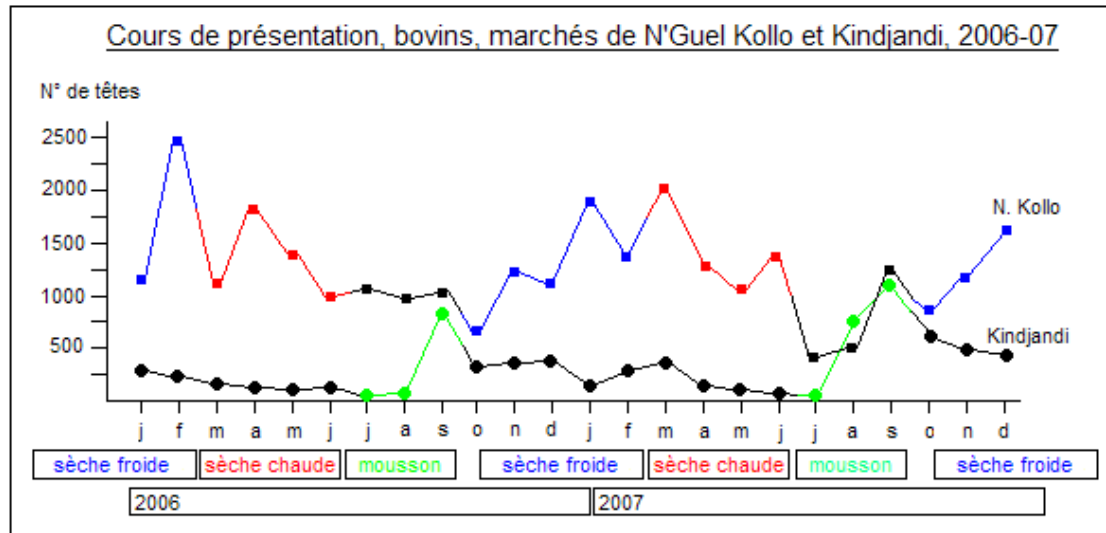
Pour le marché de Kindjandi, le plus important pic de présentation de bovins coïncide avec la période de mousson (voir Graphique 10).

Kindjandi se situe au centre des aires de parcours des groupes associés aux systèmes « en vert ». Dès leur arrivée dans la région de Diffa en début de mousson leurs animaux sont bien engraisés, ayant passé les précédentes saisons au pâturage frais des pays bas deltaïque ou du Lac. La transhumance de saison pluvieuse pour ces bouviers « en vert » implique pleinement le marché de Kindjandi (situé à 50 km du bassin du lac), marginalement Waragou (70 km du lac) et rarement N'Guel Kollo (130 km du lac).

A N'Guel Kollo la présentation de bovins atteint son apogée au cours de la saison sèche. A la différence de Kindjandi, N'Guel Kollo recueille des animaux provenant des systèmes surtout « en sec ». A leur arrivée dans la zone en début de mousson leurs vaches sont au plus maigre ; en cas de vente obligatoire, les prix obtenus sont très

défavorables. Ils viennent de subir six mois de fourrage sec dont la qualité et quantité diminuent progressivement au passage du temps. De plus, bon nombre d'entre eux ont parcouru de centaines de kilomètres pour regagner Diffa à partir des zones méridionales soudano sahéliennes fréquentées en attente des pluies. Une vente dans des conditions favorables pour l'éleveur ne peut se faire qu'après l'engraissement au cours de la saison pluvieuse, ce qui explique pour N'Guel Kollo le grand volume des transactions bovines dans l'intervalle post-mousson.

Graphique 10



En plus de ces aspects prix, ne pas vendre de vaches pendant la durée de mousson permet de profiter de la reprise de production laitière et aussi de discerner quelles femelles tombent en gestation²².

3.3.3 Dromadaires

La présentation de dromadaires est imputable pour la plupart aux pasteurs pour raison que la possession de camelins dans la région de Diffa se limite presque exclusivement aux groupes pastoraux.

Cette inégalité est un phénomène relativement récent, conséquence surtout à l'évolution du vol de dromadaires qui a accompagné les ravages des sécheresses et des conflits armés au cours des années 80 et 90.

C'est au sud en milieu agricole ou agropastoral que les vols ont occasionné l'abandon de cette forme d'élevage. Les ménages du sud Diffa poursuivent une stratégie de production agropastorale typiquement assez diversifiée. L'élevage dromadaire y figure de manière surtout accessoire, pour avoir des animaux de bât. Pour ceux-ci, le danger de détournement a exigé plus de surveillance. Déployer encore plus de la main d'œuvre

²² Au plus tôt, la gestation est perceptible 21 jours après fertilisation (signalé par un changement du comportement de l'animal) et au plus tard 3 mois après avec l'apparition de signes physiques.

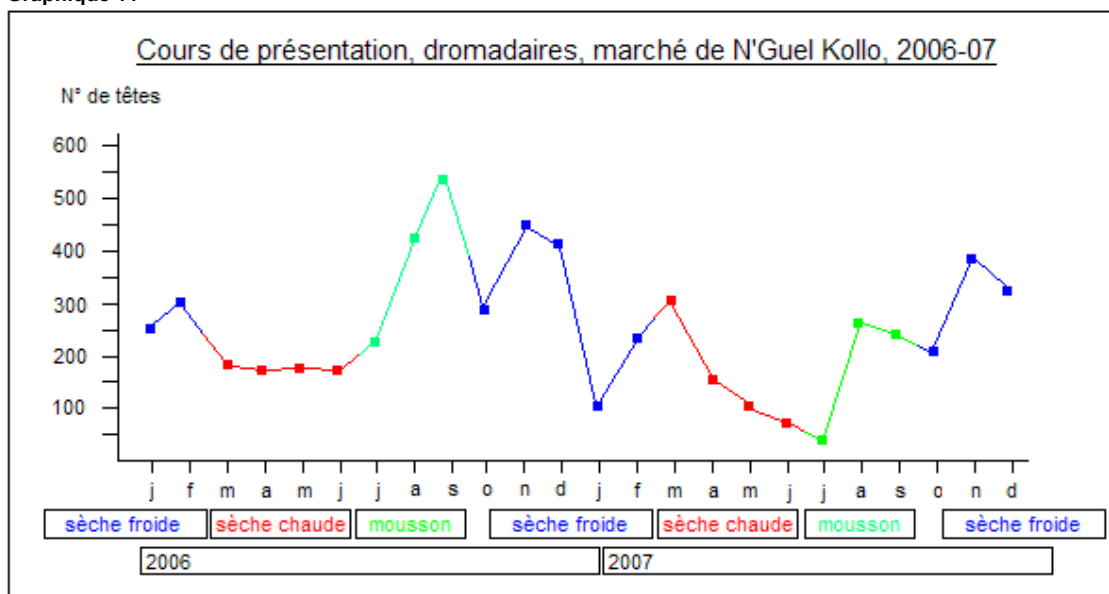
pour soutenir cette activité non indispensable n'avait pas d'intérêt évident²³. Ceux-ci optent de se débarrasser de leurs dromadaires.

Cette évolution progressive a pour résultat que la propriété de dromadaires aujourd'hui se limite essentiellement aux peuples pasteurs, en l'occurrence les Toubou et les Arabes et en moindre mesure les Peuls. Ces groupes, habitants permanents des espaces arides et hyper arides du nord, ont généralement peu d'options de diversification non liées à l'élevage de dromadaire. En conséquence, l'incidence grandissante du vol les conduit au renforcement des mesures prévention et non pas au délaissement de cette forme de l'élevage.

A rajouter à ces groupes de résidents permanents sont les chameliers arabes Mohamid, grands transhumants qui fréquentent Diffa de manière temporaire.

Parmi les trois marchés de notre échantillon, c'est N'Guel Kollo seulement qui enregistre régulièrement des transactions impliquant camelins. Le pic des présentations dans l'intervalle de mousson est attribuable surtout à l'afflux des animaux appartenant aux transhumants arabe Mohamid (voir Graphique 11). Ces groupes viennent de quitter des aires méridionales en lisière de zone soudanaise. Ayant passé toute la saison précédente au pâturage ligneux abondant, les bêtes sont très présentables. Les animaux appartenant aux groupes qui n'ont pas effectuée cette transhumance n'obtiendront des prix favorables qu'après avoir repris leur forme au cours de la saison pluvieuse.

Graphique 11



La baisse des présentations au cours de la saison sèche froide et sèche chaude n'est pas conséquence de l'absence de groupes chameliers. Elle reflète plutôt l'abandon de

²³ Les facteurs supplémentaires qui facilitent le vol au sud sont : (1) la proximité du Nigeria, là où suivre les traces des voleurs est plus difficile que sur le territoire nigérien et (2) le manque général des moyens de réponse chez les propriétaires sédentaires (contrairement au milieu pastoral, là où la présence des armes à feu, la grande disponibilité de montures et l'habitude de poursuite servent de dissuasion).

N'Guel Kollo en faveur de N'Guigmi. Pour les dernières deux années, le prix du dromadaire a été plus élevé à N'Guigmi qu'à N'Guel Kollo à partir de décembre jusqu'en juin. C'est pendant cet intervalle que N'Guigmi recueille des grands acheteurs libyens.

3.4 Les résultats de nos enquêtes auprès des intermédiaires *dillali* sur des marchés de bétail.

Dans le contexte des trois marchés de l'échantillon, l'intermédiaire *dillali* représente le pont entre l'éleveur producteur et la chaîne de commercialisation. Les divers facteurs qui déterminent le choix de *dillali* sont difficiles à généraliser. Il y a le côté social ; les liens d'amitié sont importants mais l'affinité ethnique joue un rôle souvent dominant. Les primes de fidélité et d'autres formes d'incitation pécuniaire exercent aussi une influence non négligeable.

Au niveau de nos trois sites de référence, nous nous sommes appuyés sur des *dillali* afin de comprendre la provenance des animaux présentés au marché du bétail. Globalement, nos enquêtes ont impliqué 88 intermédiaires, dont 47 pour les petits ruminants, 32 pour les bovins et 9 pour les dromadaires.

Nos entretiens ont été effectués à trois reprises correspondantes aux saisons cardinales de l'année, permettant d'apprécier des fluctuations intra annuelles importantes qui distinguent l'activité sur les trois sites de référence.

Nous avons sélectionné nos interlocuteurs dans le but de recueillir un corpus d'informations représentatif de tout groupe en présence. Sans l'intention de caricaturer les relations humaines comme étant fonction de l'identité ethnique, force est de constater le réel poids de cette appartenance dans l'interface économique à Diffa. En conséquence, nous avons tenté d'accorder une couverture équitable à toutes les communautés présentes à un moment donné. Notre échantillon a inclut 41 Peuls, 32 Kanouri, 6 Toubou, 8 Arabes et 1 Sougourti.

Les données cumulées de ce travail apparaissent dans le tableau qui suit. Des informations plus détaillées se trouvent en Annexe VI.

Tableau 2 : Répartition des animaux confiés aux *dillali*.

Saison / année	Lieu	N° <i>dillali</i> dans l'échantillon	Type d'animale confiée	% du lot quotidien imputable à une clientèle pastorale*	% moyenne par marché et par saison	% moyenne annuelle
Sèche froide '07-'08	N'Guel Kollo	4	Petit ruminant	99%	94%	81%
		6	Bovin	83%		
		3	Dromadaire	100%		
	Kindjandi	4	Petit ruminant	86%	83%	
		3	Bovin	79%		
	Waragou	5	Petit ruminant	75%	80%	
3		Bovin	84%			
Sèche chaude '08	N'Guel Kollo	4	Petit ruminant	73%	84%	
		4	Bovin	82%		
		4	Dromadaire	100%		
	Kindjandi	7	Petit ruminant	75%	73%	
		4	Bovin	70%		
	Waragou	6	Petit ruminant	64%	77%	
2		Bovin	90%			
Mousson '08	N'Guel Kollo	6	Petit ruminant	82%	83%	
		4	Bovin	62%		
		2	Dromadaire	100%		
	Kindjandi	5	Petit ruminant	82%	80%	
		4	Bovin	78%		
	Waragou	6	Petit ruminant	70%	77%	
2		Bovin	83%			

*Ce chiffre reflète le pourcentage d'animaux confiés (aux *dillali*), non pas l'importance de la clientèle.

Nos entretiens avec les intermédiaires *dillali*²⁴ ont permis de différencier entre le bétail issu du milieu sédentaire agricole ou pastoral. Les résultats éclairent l'important volume des apports pastoraux ainsi que leur relative constance au cours de l'année.

Les quatre points précédents appuient sans ambiguïté l'hypothèse que les marchés de bétail de N'Guel Kollo, Kindjandi et Waragou sont alimentés principalement par les animaux de provenance pastorale.

²⁴ En termes de méthode, la collecte d'information ne s'est pas réalisée par des séances classiques de question-réponse. La journée entière a été passée à côté des *dillali* sur la place du marché. Cette démarche a permis d'échanger autant avec l'interlocuteur principal qu'avec ses clients.

Section 4

Nos marchés de référence dans le sud Diffa bénéficient lourdement de la production animale provenant du milieu pastoral.

Comment peut-on évaluer cet apport en termes de sa contribution à l'ensemble de la municipalité, inclusif de la structure administrative et des économies familiales des habitants ? Notre analyse se concentre sur deux aspects :

- L'apport fiscal : la partie « visible » et formelle, celle-ci captée par moyen de taxation.
- L'apport informel : la partie « invisible », qui passe par la réaffectation des recettes et la stimulation de l'économie locale.

4.1 Les recettes municipales, l'apport du secteur de l'élevage en général et la contribution de l'élevage mobile en particulier

Examiner différentes formes de taxation permet d'abord d'apprécier le poids de l'élevage par rapport à la fiscalité municipale, et ensuite la partie imputable à l'élevage mobile. Notre analyse prend en compte seulement les taxes de présentation et d'identification du bétail sur pied. Une analyse plus profonde devrait inclure aussi la partie due aux taxes sur les cuirs, les peaux, l'abattage, la vente du produits laitiers en plus d'une proportion du recouvrement imputable aux patentes sur des métiers liés au secteur de l'élevage (boucher, intermédiaire, commerçant de bétail etc.). Pour ne pas trop alourdir, nous avons expressément omis les chiffres concernant les asins et les équins. En plus, notre calcul concerne un seul marché par commune. Chacune de ces communes dispose en réalité de plusieurs marchés auprès desquels des taxes sont prélevées. De ce fait, nous pouvons considérer que les apports réels du secteur élevage excèdent aisément les chiffres ici fournis.

Tableau 3 : Estimation du recouvrement de taxe de présentation et d'identification.

Commune	Lieu	Intervalle	Mois et année	Recouvrement, la taxe de présentation et d'identification (apport de toutes formes de l'élevage)
Chétimari	N'Guel Kollo	Mousson	Août 07	2.987.010 F
		Saison sèche froide ²⁵	Novembre 07	2.785.860 F
			Février 08	2.110.700 F
		Saison sèche chaude	Avril 08	2.056.050 F
Gueskéro	Kindjandi	Mousson	Août 07	2.004.210 F
		Saison sèche froide	Novembre 07	988.380 F
			Février 08	587.700 F
		Saison sèche chaude	Mai 08	389.250 F

²⁵ Nous avons calculé deux fois pour la saison sèche froide, au début et à la fin, pour éviter autant que possible les chiffres très influencés par la fête de Tabaski. Elle a eu lieu le 30 décembre en 2006 et le 19 décembre en 2007, donc au juste milieu de la saison froide.

Notre calcul de recettes mensuelles se fait à base du nombre de présentations et d'identifications enregistrées par la SIM/B (ces chiffres figurent en Annexe VII). Les intervalles visés correspondent aux trois principales saisons.

Pour estimer la part du recouvrement imputable à l'élevage mobile, nous utilisons les chiffres du Tableau 2 concernant l'origine des animaux présentés au marché. Pour récapituler, la moyenne des animaux de provenance pastorale mises en vente est comme suit :

- 94% N'Guel Kollo, saison sèche froide
- 84% N'Guel Kollo, saison sèche chaude
- 83% N'Guel Kollo, saison de mousson

- 93% Kindjandi, saison sèche froide
- 73% Kindjandi, saison sèche chaude
- 80% Kindjandi, saison de mousson

La répartition du recouvrement selon la source figure en forme graphique à la page suivante.

Par moyen de ces deux formes de prélèvement les communes réalisent d'importantes recettes de manière régulière le long de l'année.

4.2 La réaffectation des recettes générées par la vente du bétail.

La vente d'une bête signale chez le pasteur l'existence d'un besoin précis et immédiat. La liquidité générée par la transaction est en général rapidement réallouée aux achats liés aux besoins fondamentaux du ménage (denrées alimentaires, articles introuvables et impossibles de fabriquer au campement et services socioprofessionnels divers)²⁶. Les dépenses entamées servent à galvaniser l'économie locale.

Le pasteur achète souvent autant qu'il peut le même jour et au même endroit où il vend son animal.

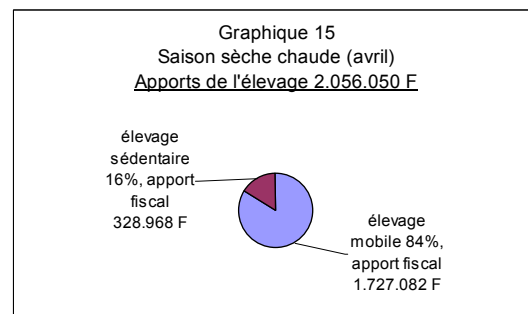
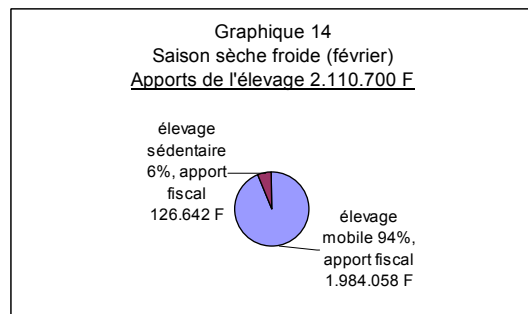
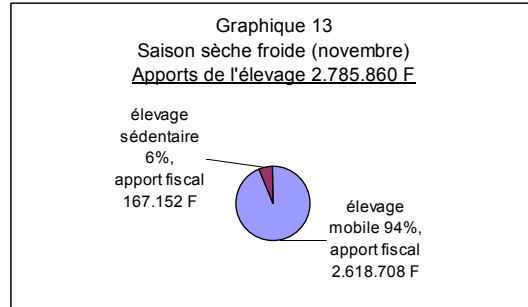
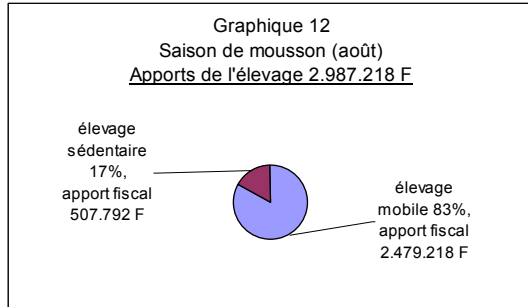
Les citations des opérateurs économiques du sud Diffa (Section 3.1) nous offrent déjà une notion générale de la diversité des personnes qui dépendent de cet effet de redistribution immédiate.

Pour une idée plus précise de l'importance de dépenses imputables aux pasteurs nous avons suivi un groupe de commerçants boutiquiers. Notre objectif a été de faire la répartition de différentes sources (pastorales ou non pastorales) de leurs revenus.

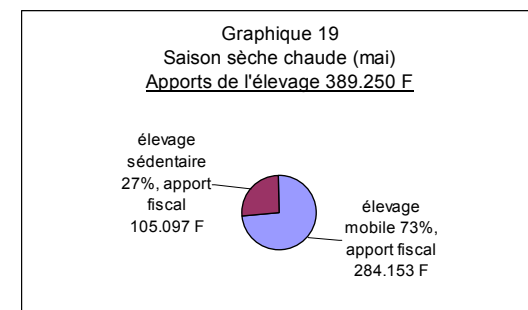
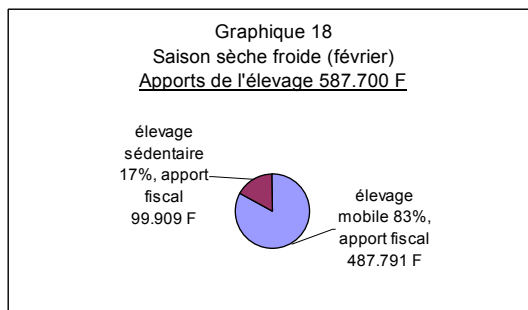
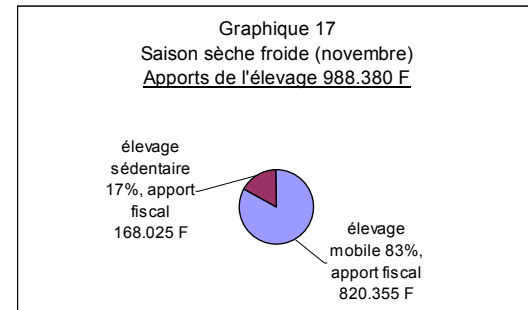
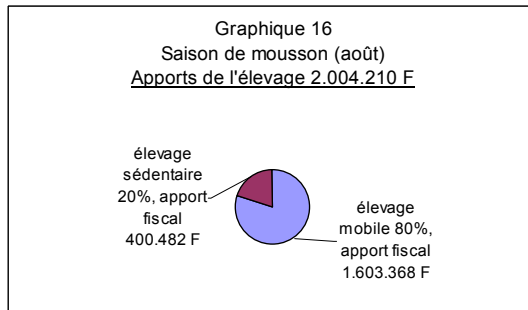
²⁶ Liquidier du bétail pour épargner en espèces ne fait pas partie des habitudes du milieu pastoral. Les intervenants y cherchant la mobilisation instantanée des ressources en liquide ont maintes fois constaté l'inexistence des montants importants disponibles au campement ; les gens sont riches en capital animal mais il y a peu d'argent en circulation. Dans sa logique à lui, le pasteur note que l'épargne en espèces ne se multiplie pas. Même pour conserver sa valeur, les espèces représentent souvent le mauvais pari ; l'adulte d'aujourd'hui a vécu la dévaluation du Naira (la monnaie nigériane) en 1985 et du Franc CFA en 1994, en plus de la lente mais progressive déchéance du Naira qui se poursuit à l'heure actuelle. (Le Naira est plus employé que le Franc CFA dans les transactions commerciales du sud Diffa).

Répartition des sources du recouvrement (taxe de présentation et d'identification).

Marché de N'Guel Kollo, Commune de Chétimari :



Marché de Kindjandi, Commune de Gueskéroù :



La démarche méthodologique a été la même que celle suivie chez les *dillali* sur le marché à bétail. La collecte d'informations a été effectuée à trois reprises correspondantes aux saisons sèche froide, sèche chaude et pluvieuse. Les sites ont également été les mêmes, à savoir les marchés de N'Guel Kollo, Kindjandi et Waragou. L'échantillon constitue de trois personnes (une par site), ce qui est modeste, a permis de mener un travail à la fois pointu et soutenu—une journée entière consacrée à chacun des interlocuteurs, et cela pendant trois saisons de suite.

L'échantillon se compose de pourvoyeurs d'articles divers. L'un des cas présentés est d'un boutiquier grossiste qui gère un éventaire qui vaut près de deux millions de francs. Les autres exemples sont plus typiques, représentés par des commerçants détaillants pour lesquels les éventaires s'évaluent à 50.000 F pour l'un et à 200.000 F pour l'autre.

Nous avons tenté de trouver des pourvoyeurs d'articles divers afin de s'échapper aux chiffres trop penchés d'un côté. Nous avons donc expressément évité la catégorie d'opérateur très spécialisé qui (1) travaille seulement en zone de forte fréquentation par les pasteurs et/ou (2) dispose d'un éventaire dont le contenu dénote un ciblage de clientèle spécifiquement pastorale²⁷.

Les résultats de ce travail figurent dans le tableau suivant (se référer à l'Annexe VIII pour les résultats détaillés des enquêtes).

Tableau 4 : Répartition des sources des revenus, boutiquiers

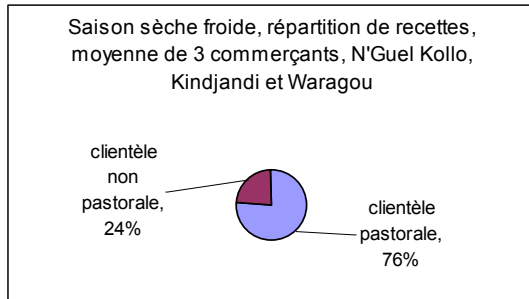
Commune	Lieu	Intervalle	Pourcentage du chiffre d'affaire quotidien imputable à une clientèle pastorale*
Chétimari	N'Guel Kollo	Saison sèche froide	85%
		Saison sèche chaude	66%
		Mousson	86%
Gueskérou	Kindjandi	Saison sèche froide	83%
		Saison sèche chaude	76%
		Mousson	83%
	Waragou	Saison sèche froide	59%
		Saison sèche chaude	57%
		Mousson	83%

* Ce chiffre reflète l'importance des montants recueillis et non pas la taille de la clientèle.

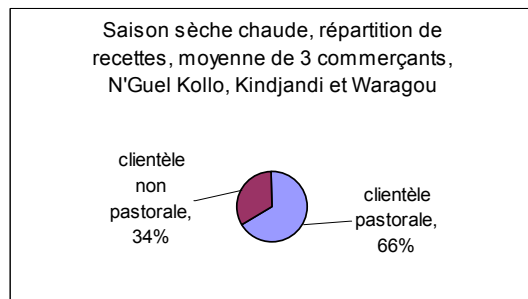
Les dépenses effectuées par clients pasteurs représentent la principale source de revenus pour les trois boutiquiers suivis. Les moyennes saisonnières s'expriment par les graphiques ci bas.

²⁷ Les marchandises peuvent inclure des bâches, des chambres à air seconde main, une gamme de corde en nylon, des turbans, des tissus et des vêtements portés seulement par des groupes socio culturellement distincts.

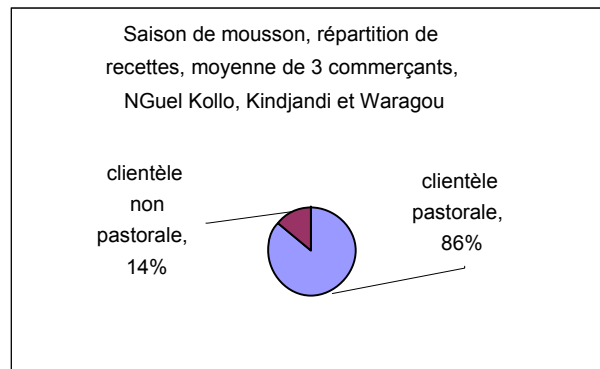
Graphique 20



Graphique 21



Graphique 22



Pour les trois cas suivis la moyenne annuelle de recettes imputables à la clientèle pastorale est de 76%. L'ensemble de ces chiffres ne laisse pas de doute en ce qui concerne le rôle primordial des pasteurs dans la stimulation de l'économie du sud Diffa.

Section 5

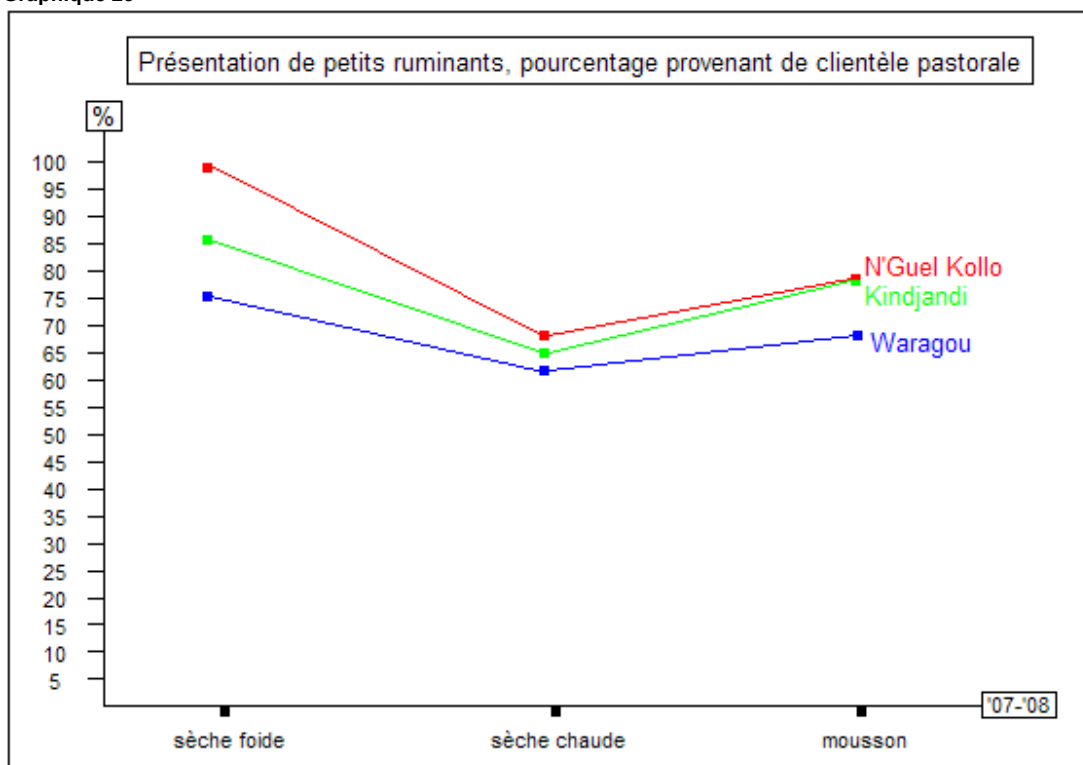
La contribution pastorale, une constance en dépit des fluctuations saisonnières

Etaler cette recherche sur un cycle annuel complet nous a permis d'examiner l'évolution de la contribution pastorale au cours des trois saisons cardinales. En fait, les résidents du sud Diffa sont unanimes en ce qui concerne la périodicité de la présence pastorale. Les pics saisonniers qui coïncident avec la mousson et l'afflux de groupes pastoraux n'ont pour eux rien de surprenant. Les groupes présents en permanence font la liaison directe entre la grande vitalité de marchés pendant la mousson et l'arrivée des transhumants. La perte d'élan qui commence et qui se poursuit au cours de la saison sèche est de la même façon imputée au départ de groupes pastoraux mobiles. Le caractère cyclique de cette très importante source de revenus est bien connu.

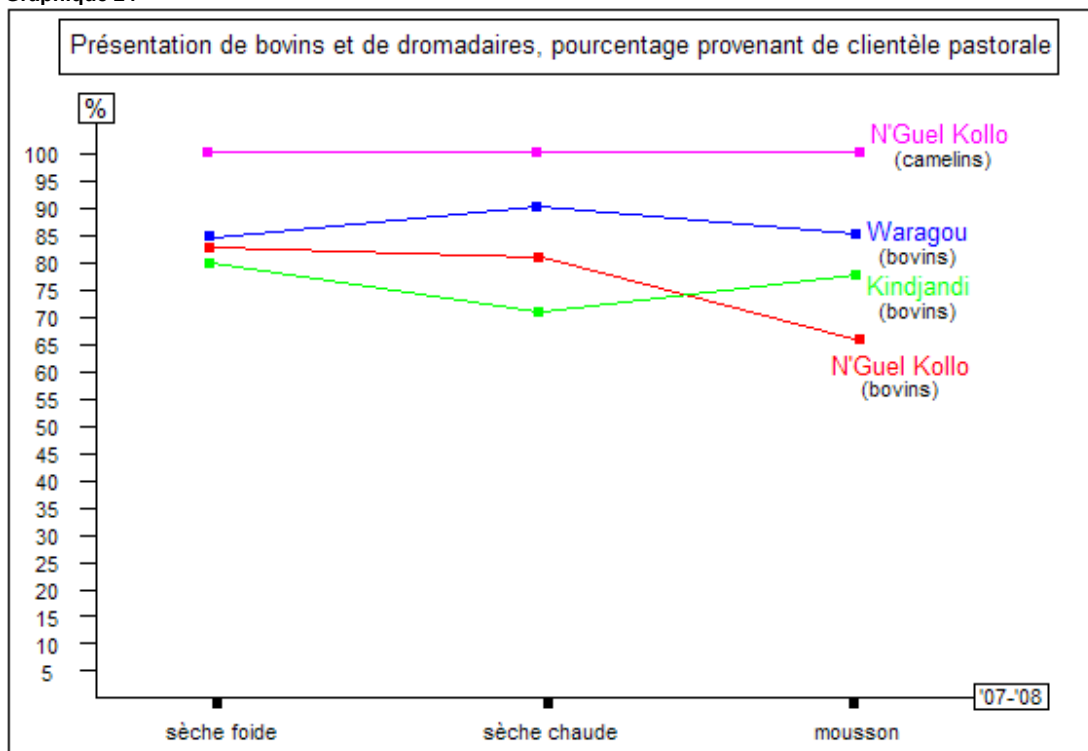
Quand trop simplifié, ce genre de perception—marché animé en saison pluvieuse, marché moribond en saison sèche—tend à cacher une importante réalité : la contribution pastorale fait preuve de forte constance tout le long de l'année. L'ampleur des pics ponctuels en saison pluvieuse obscurcit l'important niveau des apports de l'élevage mobile même dans les périodes réputées creuses.

Si le volume d'activité exhibe une forte variabilité au cours de l'année, la part de ce volume global imputable aux populations pastorales par rapport à celle d'autres communautés oscille relativement peu (voir trois graphiques suivantes).

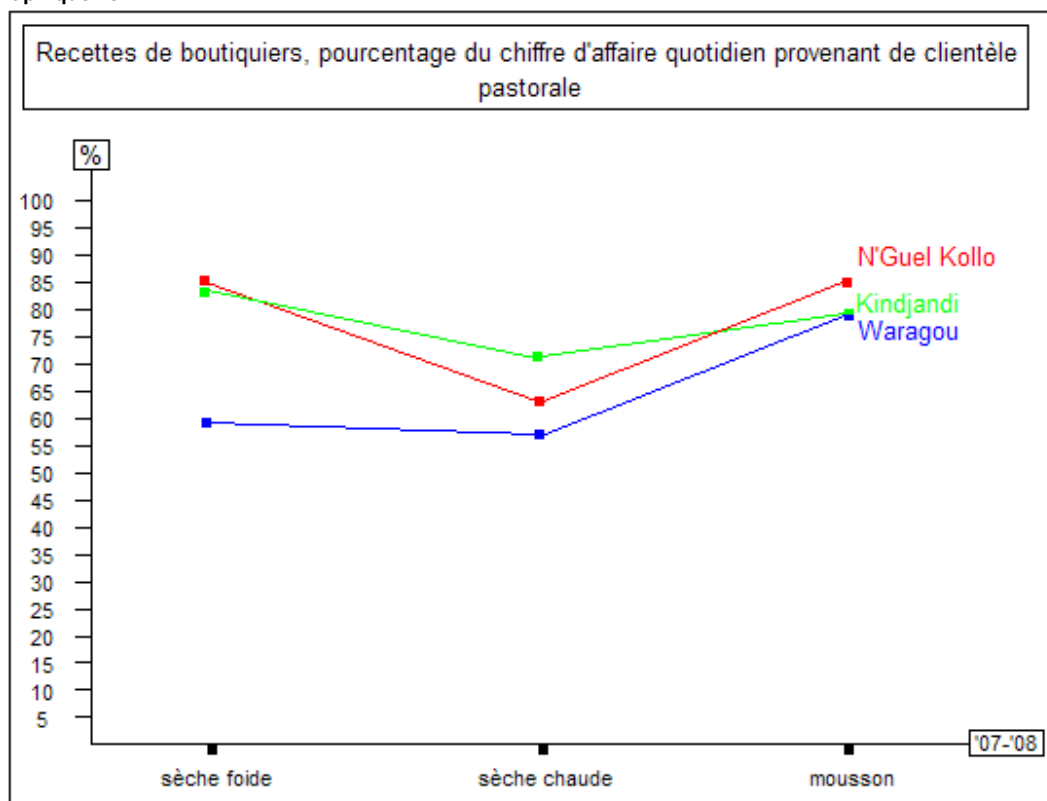
Graphique 23



Graphique 24



Graphique 25



La part attribuable aux groupes pastoraux se maintient à un niveau supérieur à 50% pendant toute l'année, autant pour la présentation d'animaux que pour les achats enregistrés auprès des boutiquiers.

L'association trop étroite de la présence pastorale avec l'intervalle de mousson ne cadre pas avec la réalité du sud Diffa et mérite donc d'être repensée.

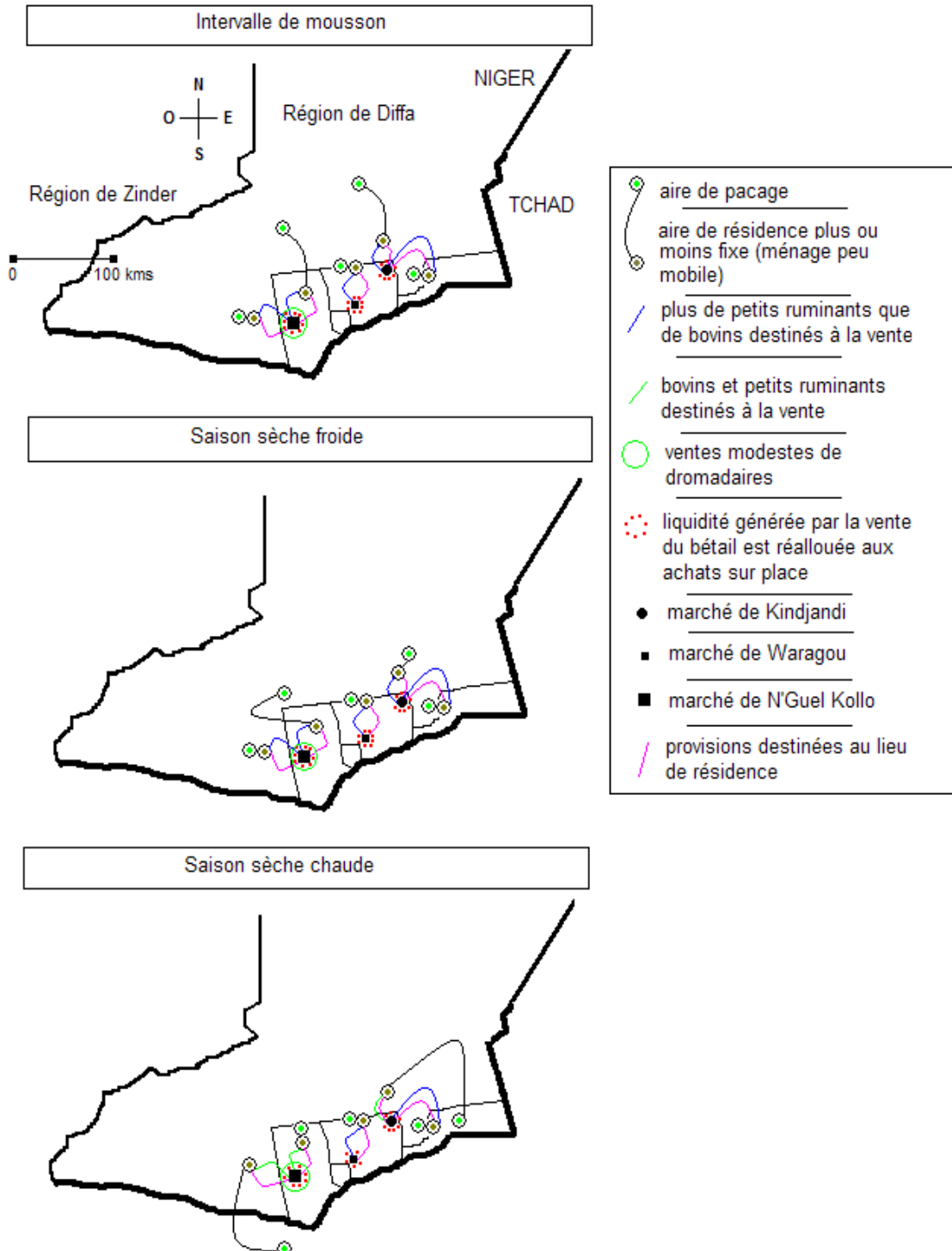
Les schématisations suivantes permettent d'apprécier la diversité des groupes pastoraux qui fréquentent le sud Diffa²⁸. L'espèce d'animale élevée et le degré de mobilité ont servis de critères de base pour ces typologies. La liaison entre système de production et communauté ethnique se fait à titre indicatif.

²⁸ Les cinq exemples ne représentent pas tous les groupes en présence.

Graphique 26

INTERFACE ECONOMIQUE

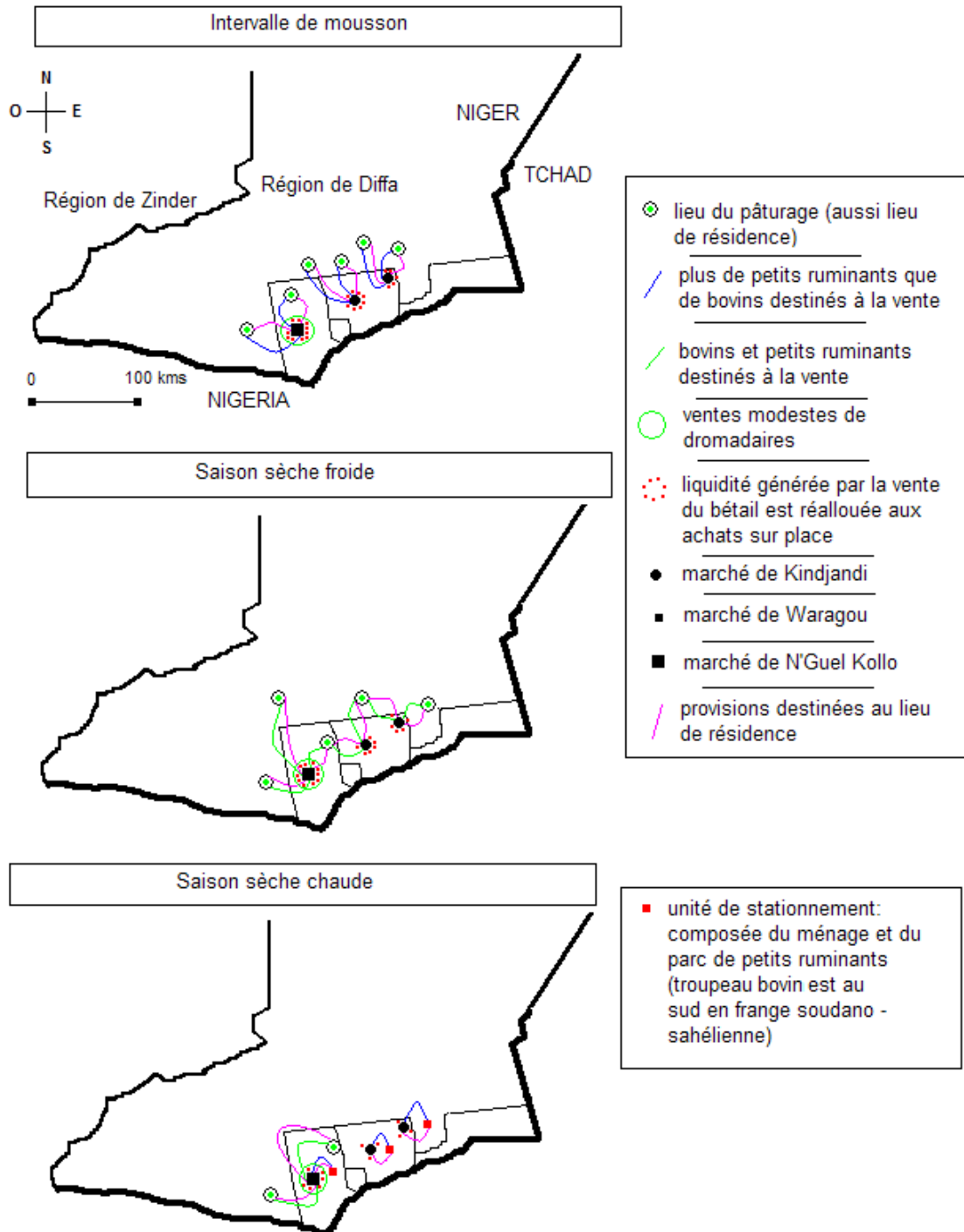
Groupes d'agropasteurs, éleveurs de bovins / petits ruminants, peu ou pas transhumants, systèmes "en sec", configuration Fulbe



Graphique 27

INTERFACE ECONOMIQUE

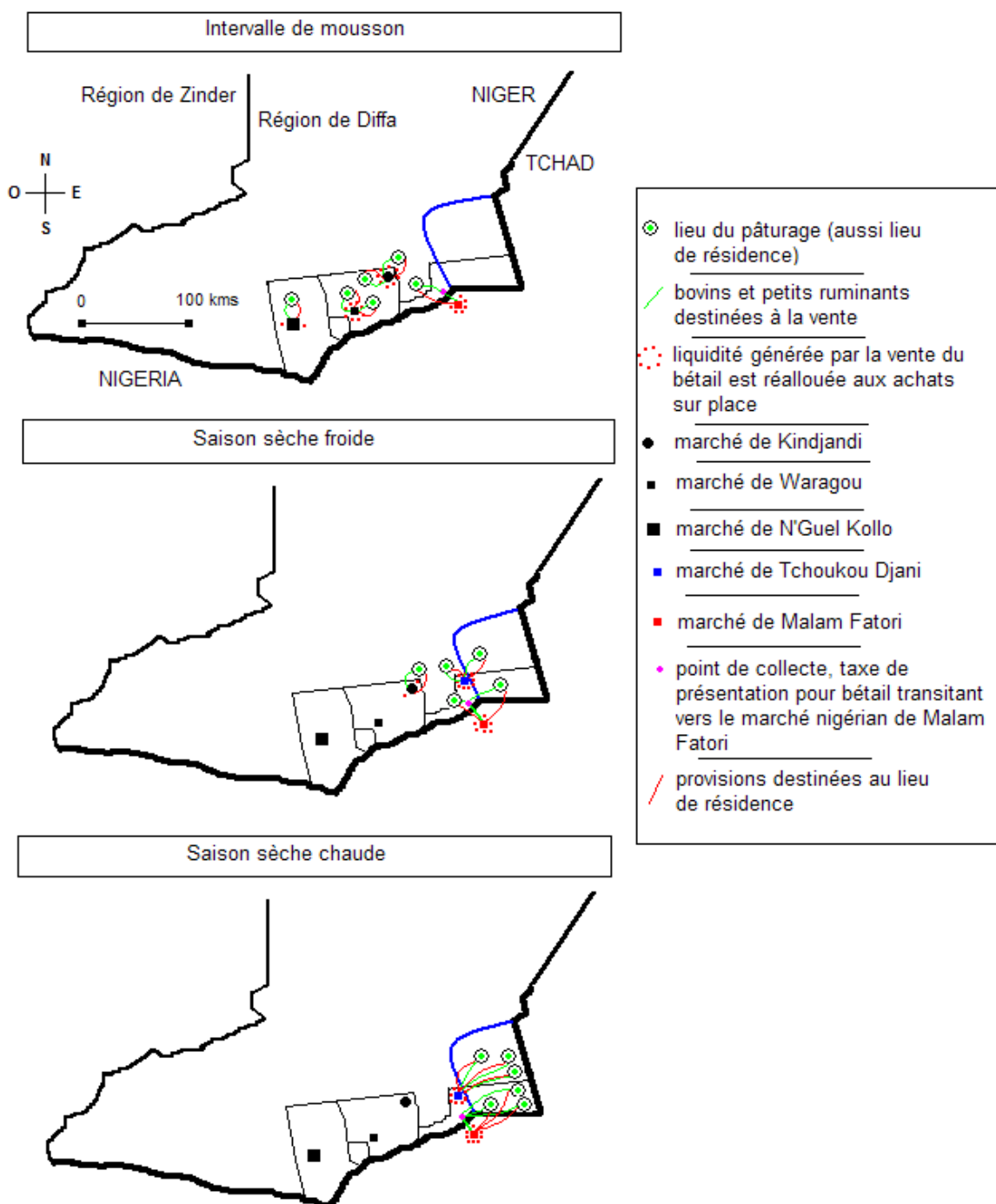
Bouvier transhumants, systèmes "en sec", configuration Wodaabbe et Fulbe



Graphique 28

INTERFACE ECONOMIQUE

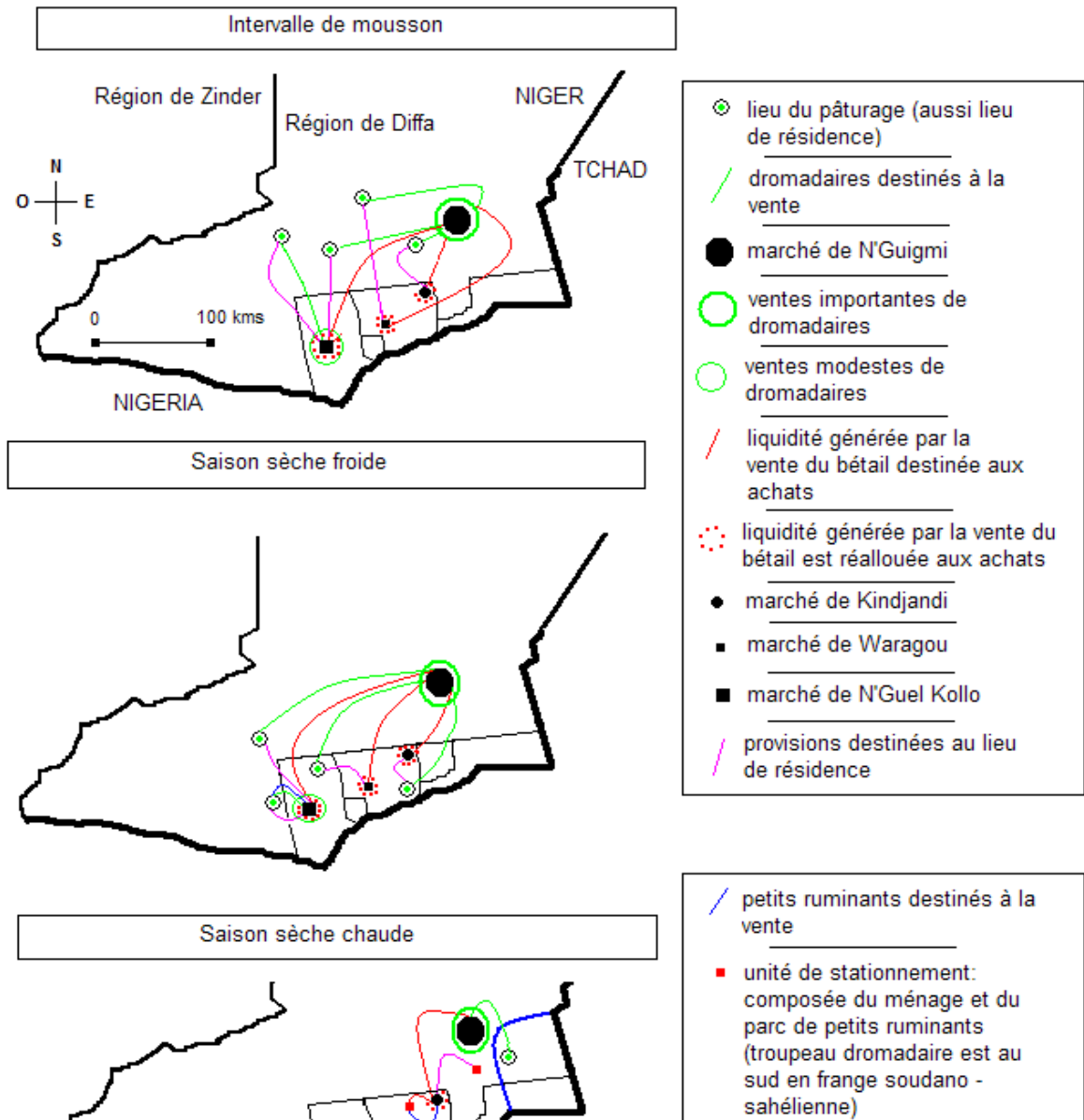
Bouvier transhumants, systèmes "en vert", configuration Yédina, Sougourti, Koubouri, Ouda et Bororo



Graphique 29

INTERFACE ECONOMIQUE

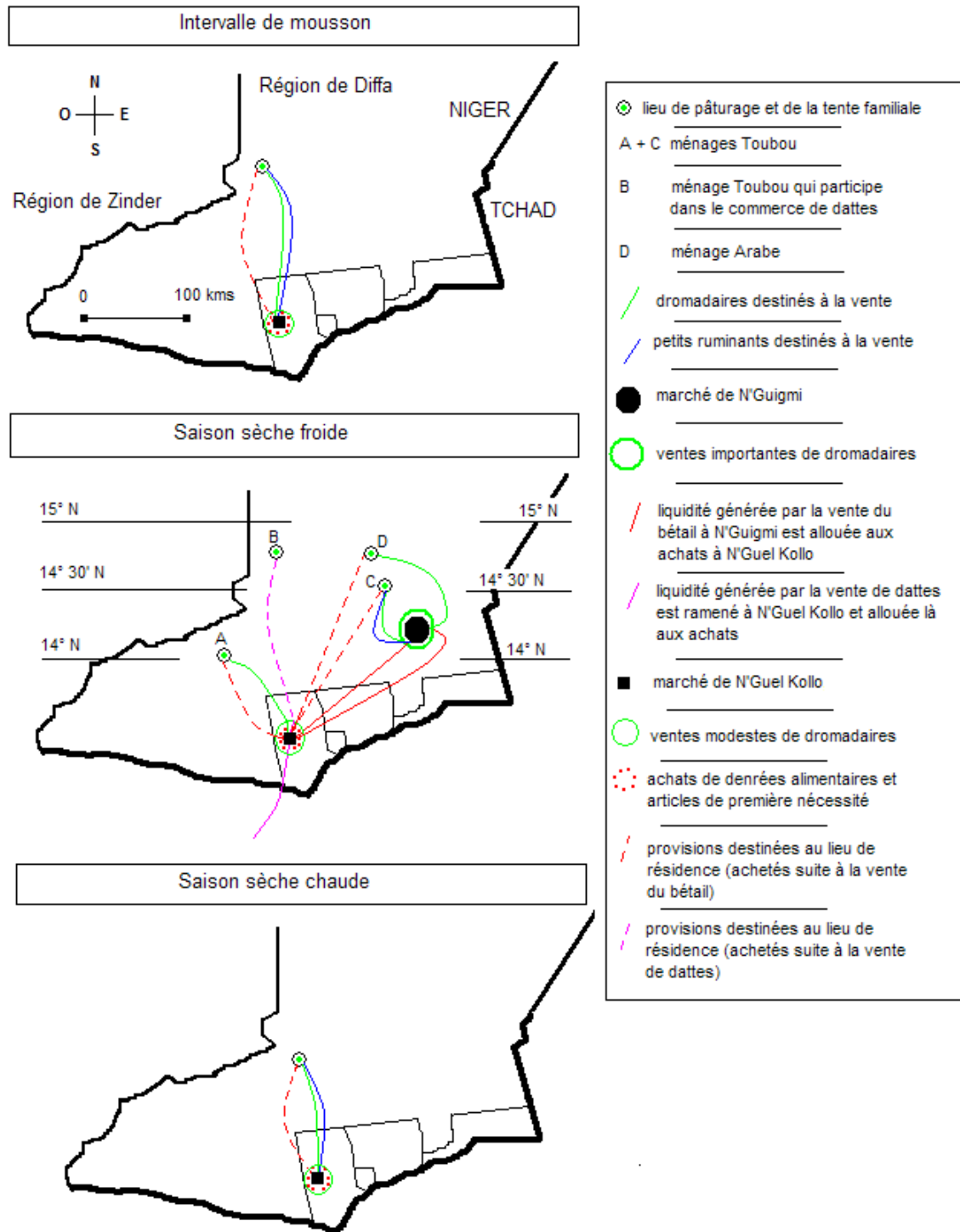
Chameliers transhumants, zone sahélo-soudanienne, configuration arabe Mohamid



Graphique 30

INTERFACE ECONOMIQUE

Chameliers non transhumants, zone sahélo-saharienne, configuration Toubou et Arabe



Section 6

Profils et études de cas

Ce sont souvent des compléments d'information fournis par des cas individuels qui aident à affiner la compréhension. Ici sont donc inséré quelques portraits de personnes rencontrées au cours de ce travail. Ils incluent :

- Le cas d'un intermédiaire *dillali* du marché à bétail.
- Le cas de 10 *dillali* en marché du milieu agricole.
- Le cas d'un boutiquier en milieu agricole.
- Le cas d'un ménage pastoral, peu mobile, l'élevage bouvier/petit ruminant « en sec ».
- Le cas d'un ménage pastoral, très mobile, l'élevage bovin « en sec ».
- Le cas d'un ménage pastoral, très mobile, l'élevage camelin.
- Le cas d'un ménage pastoral, très mobile, l'élevage camelin.

6.1 L'intermédiaire *dillali* du marché à bétail

Décrit brièvement en Section 3.2 est l'ensemble d'acteurs qui joue un rôle direct dans la filière bétail. Par la suite, l'analyse de la réaffectation de revenus a permis d'apprécier l'effet stimulateur du commerce du bétail. Les activités qui en bénéficient sont très variées.

Prenant l'exemple de l'intermédiaire *dillali*, une journée du travail implique un recours aux personnes suivantes :

- Un ou plusieurs **assistants**, s'agissant des garçons et jeunes hommes. Ceux-ci jouent un rôle à caractère polyvalent. C'est à eux d'assurer le bien-être des animaux confiés au *dillali* ; ils les attachent et veillent sur leurs besoins en eau et en paille. A l'ordre du patron, ils s'occupe aussi du confort des clients, les amenant là où leur repas est prévu, transmettant des communications et exécutant petites commissions diverses. Le nombre d'assistants engagé varie selon la taille des affaires ; un suffit largement pour un *dillali* de petits ruminants travaillant à Waragou en saison creuse tandis que quatre à cinq est la norme pour un *dillali* de dromadaires à N'Guigmi au bon moment. De la même façon, la rémunération des assistants est généralement corrélée du nombre d'animaux vendus. Le chiffre le plus modeste que nous avons trouvé a été de 300 F par jour.
- Un ou plusieurs **convoyeurs**, s'agissant des hommes qui ramènent les animaux (pré négociés) de la brousse sur le marché. Il importe de clarifier ici que les *dillali* ne se limitent pas à attendre l'arrivée des clients sur la place du marché. Ils s'engagent activement dans la recherche de clientèle, surtout en saison sèche chaude quand les marchés sont moins actifs. Les convoyeurs conduisent vers le marché ces animaux pré négociés par le *dillali* ou par un agent délégué. Ce service est tarifé. A Kindjandi, par exemple, le taux est de 300 F par petit ruminant et autour de 7.000 F pour un gros ruminant. Pour ce dernier, la charge est souvent partagée par le *dillali* et le client.
- Un **fournisseur de l'eau**. Il s'agit typiquement d'un particulier qui amène l'eau sur demande. L'eau est payante sur tous les trois marchés étudiés. L'unité standard à l'heure actuelle est le bidon jaune de 20 à 25 litres qui coûte 100 F. La quantité requise varie selon l'espèce d'animale, le trajet parcouru et la température ambiante. Nos interlocuteurs *dillali* ont payés en moyenne entre 100 F et 300 F par tête confiée.
- Un **fournisseur de paille**. Fournir du foin est pratique plus commun pour gros ruminants que pour les caprins ou ovins. Ce sont de particuliers de tout genre qui se mettent à ce commerce—des enfants ayant eux-mêmes ratissés la brousse, des adultes revendeurs etc. La dépense avoisine généralement 300 F par tête.
- Un **fournisseur de la corde** à laquelle les animaux sont attachés au marché. La plupart de nos interlocuteurs arrivent sur le lieu muni de leur propre corde. Celui qui n'en a pas doit au propriétaire à peu près 200 F par gros ruminant et 100 F par petit attaché. Le propriétaire est d'habitude un autre *dillali*.

- Une **prestatrice du service de restauration**. L'accueil de client est à la charge du *dillali*. Au minimum, il est redevable pour le repas de mi-journée, ce qui a une valeur évaluée à 300 F par petit ruminant confié. Pour un bovin, le montant tourne autour de 1.600 F par tête. Ces obligations peuvent être honorées par une remise en espèce mais le fréquent manque de liquidité chez le *dillali* favorise le recours au système du bon de restauration. Les clients sont servis à manger dans un restaurant (appelés « hôtels »), et la facture réglée en fin de journée par le *dillali*. Ce genre d'arrangement avec restauratrices représente un pourcentage important du chiffre d'affaire global des propriétaires de ces établissements.

Ceux qui bénéficient de dépenses du *dillali* pour services personnels à lui, notamment le **transporteur** qui l'amène au marché et la **restauratrice** qui sert son repas, doivent être comptés en plus. Les retombées se multiplient en cas où le *dillali* passe la nuit d'avant et/ou d'après marché sur le lieu et aussi quand son personnel d'appui (assistant/s) se déplace avec lui.

La commune aussi bénéficie de l'activité du *dillali*. Elle perçoit de taxes sur l'activité de prestataires de services au marché de bétail, de restauratrice et du transporteur²⁹.

Enfin il y a le(s) bénéficiaire(s) de l'aumône. Presque sans exception, nos interlocuteurs font habituellement de gestes de charité en fin de journée, après avoir clôturé leurs affaires. Les concernés sont généralement de gens âgés et non plus très capables de gagner leur vie. Il s'agit souvent des ex *dillali* retraités. Ces dons sont modestes (150 F à 300 F) pendant l'intervalle creux mais peuvent doubler et tripler en période favorable quand le chiffre d'affaire du donateur rebond.

L'ensemble de charges encourues par le *dillali* lors d'une journée de travail entraîne généralement la réallocation sur place de 50 à 75% de ses recettes. Cette redistribution se réalise grâce à l'entrée des animaux dont nous avons estimé 81% sont de provenance pastorale.

²⁹ Les frais de patente ne sont pas comptés ici parce qu'ils ne font pas partie de dépenses quotidiennes du *dillali*.

6.2 Le cas de 10 *dillali* en marché du milieu agricole

Le cas suivant est de 10 *dillali* au marché de petits ruminants à Gueskérou. Ce lieu se situe sur la Komadoukou. Il est habité par des populations sédentaires qui vivent des systèmes de production principalement agricoles.

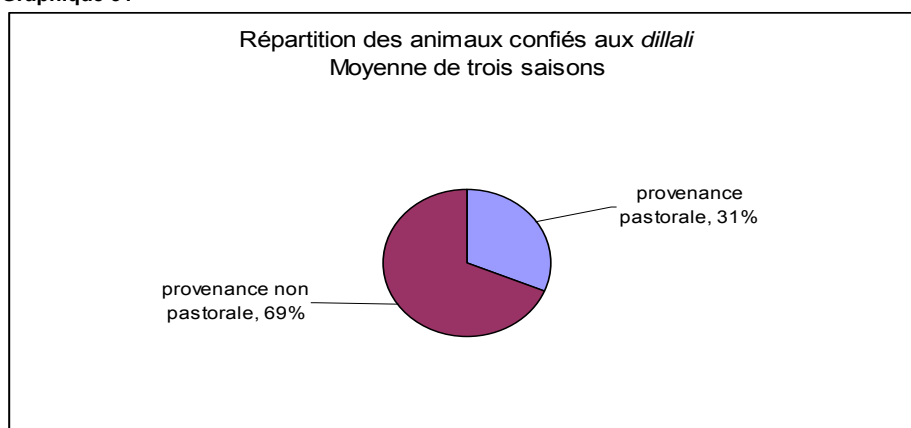
Cette localité est assez représentative du contexte général des bords de la Komadoukou. L'intérêt de notre regard est d'avoir une idée de la contribution des éleveurs mobiles là où la présence pastorale est *a priori* la moins prononcée de la Région. De la même manière qu'avec nos trois sites de référence, nous avons employé la provenance des animaux présentés comme indice clef pour jauger l'importance de la présence pastorale. Les résultats de nos enquêtes s'expriment dans le tableau suivant (voir Annexe IX pour données détaillées).

Tableau 5 : Répartition des animaux confiés aux *dillali*

Lieu	Saison	N° <i>dillali</i> dans l'échantillon	Type d'animale confiée	% du lot quotidien imputable à une clientèle pastorale
Gueskérou	Sèche froide	2	Petit ruminant	33%
	Sèche chaude	4	Petit ruminant	39%
	Mousson	4	Petit ruminant	22%

Nos interlocuteurs ont été rencontrés à trois reprises entre janvier et juillet de 2008. La présence pastorale est moins en évidence pendant les deux saisons de forte activité agricole. Elle est plus marquée dans la période sèche chaude, lorsque les champs sont abandonnés et la zone s'ouvre plus à l'élevage. La moyenne annuelle de nos enquêtes s'exprime dans la graphique suivante.

Graphique 31



Presque un tiers des animaux présentés en année moyenne au marché de Gueskérou sont de provenance pastorale. Ceci se produit au cœur de la zone agricole de Diffa.

6.3 Le cas d'un boutiquier en milieu agricole

Le cas suivant est d'un détaillant boutiquier de la zone riveraine sédentaire agricole.

Les informations ont été recueillies à trois reprises correspondantes à la saison sèche froide, sèche chaude et pluvieuse pendant la période décembre 2007 jusqu'en août 2008.

Le commerçant interlocuteur est résident du chef lieu de la Commune de Gueskérou. En termes d'investissement du temps il est principalement agriculteur. Le commerce vient pour lui en deuxième position. En plus de son établissement permanent (boutique) il vend ses marchandises occasionnellement aux marchés de Waragou et de Kindjandi.

Les articles vendus incluent : sucre, thé, sel, cola, bonbons, biscuits, boisson en poudre, cubes bouillon, sachets en plastique, piles, médicaments divers, pièces à coller, colle (solution), pommade, Super Glue (colle), détergent, teinture/colorant, chaussures et tapettes en caoutchouc savon, bougies, insecticide, parfum, aiguilles, poison pour rongeurs, briquets, gants de toilette, pinces à épiler, et cartes de recharge Celtel, entre autres.

La valeur estimée de ses marchandises s'élève à approximativement 200.000 F³⁰. Le tableau suivant résume le type de clients qui ont fait recours à ses produits.

Tableau 6 : Répartition des sources de revenus.

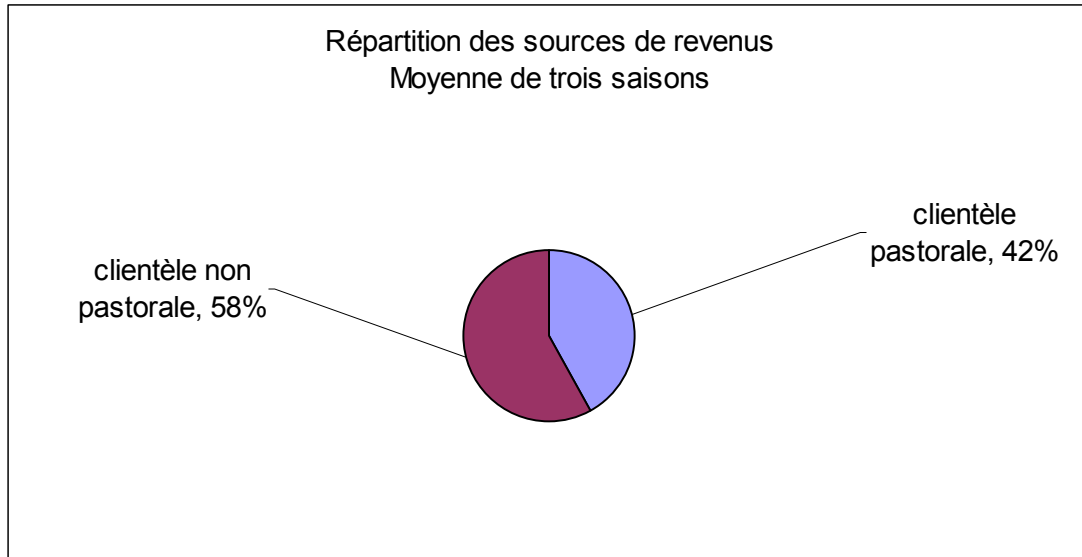
Intervalle / date	Nombre de clients et montant dépensé NON PASTEURS	Nombre de clients et montant dépensé PASTEURS
Saison sèche froide (30 décembre 2007)	29 (25 ♂ et 4 ♀) 9.500 F	25 (16 ♂ et 9 ♀) 9.700 F
Saison sèche chaude (27 avril 2008)	54 (49 ♂ et 5 ♀) 7.017 F	15 (11 ♂ et 4 ♀) 2.215 F
Saison de mousson (27 juillet 2008)	19 (14 ♂ et 5 ♀) 1.878F	13 (9 ♂ et 4 ♀) 1.964F

La part de ses revenus due aux pasteurs varie visiblement de saison en saison. Elle représente la moitié (51%) en saison sèche froide, le quart (24%) en saison sèche

³⁰ Une proportion des marchandises l'interlocuteur prend habituellement à crédit chez son grossiste-fournisseur.

chaude et encore la moitié (51 %) en saison de pluies. La moyenne annuelle s'exprime dans la graphique suivante.

Graphique 32



Cet exemple renforce celui de *dillali* en démontrant le l'important niveau de contribution économique par populations pastorales même en plein milieu agricole.

6.4

Le cas du ménage pastoral, peu mobile, l'élevage bovin/petit ruminant « en sec »

<u>Durée de suivi</u> : 5 jours	<u>Taille du ménage</u> : 5 personnes dont 4 contributeur matériellement à l'économie familiale ³¹
<u>Période</u> : mai 2008	
<u>Lieu</u> : N'Gaugam (C.R. de Gueskérou)	<u>Système de production</u> : pastoral, peu mobile ; troupeau composé de bovins et de petits ruminants

Le cas suivant est d'un ménage peul Fulbe qui réside le sud Diffa pendant 9 mois de l'année. Il s'agit d'une famille jadis pastorale qui se livre aujourd'hui au travail du berger. Les gros ruminants gardés appartiennent aux agriculteurs mobeur résidents permanents des agglomérations en bordure de la Komadougou. Le droit de disposer de la production laitière représente l'unique forme de compensation régulière perçue en contrepartie pour ce travail. (Notre interlocuteur a mentionné la rémunération sporadique en forme de cadeaux, souvent des céréales, mais celle-ci se fait entièrement au choix de l'employeur).

Le ménage et le troupeau quittent la zone riveraine lors d'une modeste montée vers le nord en début de la mousson. Ce déplacement dure d'ordinaire 3 à 4 mois et ne dépasse pas 50 kilomètres en direction linéaire. Les autres mois de l'année sont passés à proximité de la Komadougou. De suppléments du foin y sont régulièrement fournis pendant la saison sèche chaude.

Le chef du ménage est propriétaire de moins de 20% de bovins qui sont dans sa garde. Par contre, plus de 75% des petits ruminants en présence sont à lui (ou à sa femme).

Tableau 7 : Budget approximatif, 5 jours.

Echange effectué par le chef du ménage					
Recettes			Dépenses		
Marché et date	Vendu	Montant francs CFA	Marché et date	Désignation	Montant francs CFA
Talatta N'Gam (Nigeria), 13/05/2008	2 chèvres, 1 bouc	18.000 F	Talatta N'Gam (Nigeria), 13/05	1 sac du mil de 50 kg.*	6.450 F
				Porteur	200 F
				Condiments	1.750 F
				Tissu femme	3.300 F
				Tissu homme	3.000 F
				Déjeuner au marché	800 F
				Cadeaux pour	

³¹ Par l'implication dans les activités du ménage liées à l'élevage et/ou qui génèrent autrement de revenus destinées à l'utilisation collective du ménage.

			famille	900 F
			TOTAL	14.870 F
		Gueskéro (CR Gueskéro), 18/05	Tailleur pour complet homme	1.250 F
			Tailleur pour robe femme	1.000 F
			TOTAL	2.250 F

Le total dépensé dans les cinq jours suivant la vente de petits ruminants est 17.120 F. Ceci compte pour 95% du chiffre réalisé par la vente du bétail. Il reste 880 F en liquide.

Tableau 8 : Budget approximatif, 1 jour.

Echange effectué par la femme du chef du ménage					
Recettes			Dépenses		
Lieu ³² et date	Vendu	Montant francs CFA	Lieu et date ³³	Désignation	Montant francs CFA
Gueskéro, Yeewa, N'Galewa, Oulaou (tous dans CR de Gueskéro), 17/05/2008	8 litres du lait caillé (mélange de vache et chèvre)	4.750 F	Gueskéro (CR Gueskéro), 17/05/2008	Mil	2.600 F
	60 cl. de beurre (mélange)	1.400 F		Huile	2.100 F
	TOTAL	6.150 F		Sucre	750 F
	Troqué	Article		Pommade	350 F
	4 litres du lait caillé	10 pte tia du mil		TOTAL	5.800 F
	TOTAL	10 pte tia du mil			

Sur ses 6.150 F de recettes en liquide, 5.800 F (94%) est réalloué immédiatement. La monnaie restante est de 350 F.

(Notre interlocutrice affirme qu'il faut un minimum de 12 litres du lait caillé pour justifier le déplacement. Accumuler cette quantité exige en moyenne 7 à 10 jours de traite. Au moment de notre entretien il y a 3 vaches et 4 chèvres en lactation, ce qui permet d'assurer une partie de l'alimentation familiale et de vendre le surplus à 2 ou 3 reprises par mois).

³² Aucun de lieux indiqués ne représente un marché. Ces échanges ont été effectués à l'informel hors marché.

³³ Idem.

6.5

Le cas du ménage pastoral, très mobile, l'élevage bovin « en sec »

<u>Durée de suivi</u> : 20 jours <u>Période</u> : février-mars 2008 <u>Lieux</u> : (1) Korillam (C.R. Kabelawa) et suite aux déménagements (2) Kindjandi et (3) bords de la Komadougou (C.R. Gueskéro)	<u>Taille du ménage</u> : 5 personnes dont 3 contribuent matériellement à l'économie familiale <u>Système de production</u> : pastoral, très mobile, troupeau principal de bovins avec complément de petits ruminants
--	--

C'est exemple est d'une famille peule Wodaabbe. Nous l'avons repéré et interviewé à plusieurs reprises au cours de trois semaines à la fin de la saison sèche froide. L'intervalle coïncide avec le début de la descente vers le parcours méridional de saison chaude.

Tableau 9 : Budget approximatif, 20 jours.

Echange effectué par le chef du ménage						
Recettes			Dépenses			
Marché et date	Vendu	Montant francs CFA	Marché et date	Désignation	Montant francs CFA	
N'Guel Kollo (CR Chétimari), 23/02/2008	1 taureau	81.000 F	N'Guel Kollo (CR Chétimari), 23/02/2008	Thé	1.400 F	
				Sucre	2.500 F	
				Déjeuner au marché	850 F	
				Cadeaux pour famille	500 F	
				Cadeau « sadaka » à un ami	2.000 F	
				TOTAL	7.250 F	
			Kindjandi (CR Gueskéro), 27/02/2008	Mil	8.000 F	
				Thé	1.800 F	
				Sucre	4.100 F	
				Rasoir	200 F	
				Huile et condiments	7.400 F	
				Savon	3.000 F	
				Service , sabots taillés	350 F	
				Déjeuner au marché	400 F	
				Cadeaux pour famille	900 F	
				TOTAL	21.650 F	
					Déjeuner au	

			Gueskéro (CR idem), 09/03/2008*	marché	550 F
				Cadeaux pour famille	500 F
			TOTAL		1.050 F
			Lieu et date	Désignation	Montant francs CFA
	CR Gueskéro, 04-13/03/08	Achat de droits d'entrée en premier lors de vacation de champs de poivron	9.000 F + 2 moutons ayant valeur estimée de 25.000 F		
		TOTAL	34.000 F		

*Cette visite au marché de Gueskéro, où presque rien n'a été acheté, a été effectuée pour raison sociale (rencontre et échange d'information) et non pas économique.

Le total dépensé dans les vingt jours suivant la vente du taureau est 43.450 F, ce représente seulement la moitié (54%) de recettes générées par la transaction. Cependant, l'utilisation du 37.550 F restant a été prévue pour l'achat de droits d'entrée aux champs au cours du mois de mars.

C'est le moment de vacation de parcelles irriguées aux bords de la Komadougou. De tous les éleveurs, ce sont surtout les bouviers Wodaabbe qui apprécient les effets de ces résidus frais chez leurs animaux. Les « mauvaises » herbes qui occupent ça et là l'espace entre les cultures sont aussi très recherchées. S'offrir ce pâturage vitaminé occasionne d'importantes dépenses car c'est du fourrage sec que subsisteront les animaux pendant les 4 à 6 mois qui suivent.

Au cours du cycle annuel précédent (2006-07), notre interlocuteur a consacré approximativement 75.000 F à cette fin (pour 10 champs au cours de 30 jours).

La femme de l'interlocuteur vend régulièrement son surplus du beurre aux populations sédentaires voisines, mais nous ne l'avons pas rencontré.

Suivre le progrès de ce cas lors de la traversée du sud Diffa met à l'évidence la variété de différentes formes d'échange économiques qui ont lieu selon l'endroit.

6.6

Le cas du ménage pastoral, très mobile, l'élevage camelin

<u>Durée de suivi</u> : 1 semaine	<u>Taille du ménage</u> : 5 personnes dont 4 contributeur matériellement à l'économie familiale
<u>Période</u> : janvier 2008	
<u>Lieux</u> : N'Guel Kollo (C.R. Chétimari) et Waragou (C.R. Gueskérou).	<u>Système de production</u> : pastoral, très mobile, troupeau principal de dromadaires avec complément de petits ruminants

Ce cas concerne un ménage arabe Mohamid. Il permet d'apprécier l'interface économique qui a lieu lors de la descente en période post-mousson. Cette descente est souvent lente. La présence de ces groupes dans le sud Diffa—perçu souvent comme très éphémère—en réalité perdure pendant plusieurs mois.

Tableau 10 : Budget approximatif, 7 jours.

Echange effectué par le chef du ménage					
Recettes			Dépenses		
Marché et date	Vendu	Montant francs CFA	Marché et date	Désignation	Montant francs CFA
N'Guel Kollo (C.R. Chétimari), 06/01/2008	1 dromadaire	127.000 F	N'Guel Kollo (C.R. Chétimari), 06/01/2008	Thé	1.400 F
				Sucre	2.000 F
				2 chambres à aire 2 nd main	5.500 F
				Déjeuner au marché	1.100 F
				Cadeaux pour famille	1.300 F
				TOTAL	11.300 F
			Waragou (CR Gueskérou), 09/01/2008	2 sacs (50 kg) de mil	17.200 F
				Macaroni	6.000 F
				1 sac (50 kg) de sucre	15.700 F
				Thé	5.000 F
				Condiments	4.200 F
				Huile	7.500 F
				Farine de blé	3.500 F
				Déjeuner au marché	1.200 F
Cadeaux pour famille	800 F				
Dattes, bonbons etc. (préparatifs de baptême)	7.600 F				
TOTAL	67.500 F				

			Lieu et date	Divers	Montant francs CFA
			Waragou (CR Gueskéro), 09/01/2008	Droits de l'eau (forage)*	10.700 F
				TOTAL	10.700 F

* Les droits d'accéder au forage sont valables pendant 2 mois et couvrent les besoins en eau du ménage, des chèvres, des ânes et des chevaux. Ils ne sont pas applicables aux dromadaires (ceux-ci sont abreuvés auprès d'une mare à 8 km du site de résidence). Le montant a été négocié auprès du gérant et l'argent remis au même.

Le total dépensé dans les sept jours suivant la vente du dromadaire est 89.500 F, ce qui représente 70% de la somme générée par cette transaction.

Il reste 37.500 F en liquide, dont 10.000 F alloué d'avance pour payer les services du marabout qui présidera le baptême (dans la semaine qui suit).

Les denrées alimentaires coûtent plus cher à Waragou qu'à N'Guel Kollo. Pourquoi donc faire ses achats en gros à Waragou ? L'interlocuteur nous a expliqué qu'il préfère payer une modeste prime pour la proximité (Waragou est à 3 kilomètres de chez lui) et d'épargner ses animaux de bât du voyage à N'Guel Kollo (à peu près 70 km aller-retour)³⁴.

³⁴ Il rajoute qu'en temps normal en fait 70 kilomètres ne se qualifie pas de long trajet pour un dromadaire en forme ; c'est la pluviométrie anormalement élevée de la saison 2007-08, selon lui, qui a créée des conditions défavorables aux dromadaires (beaucoup de moustiques et d'autres insectes nuisibles, humidité prononcée et rareté de végétation la plus appréciée).

6.7

Le cas du ménage pastoral, très mobile, l'élevage camelin

<u>Durée de suivi</u> : 1 semaine	<u>Taille du ménage</u> : 6 personnes dont 3 contributeur matériellement à l'économie familiale
<u>Période</u> : décembre 2007	
<u>Lieu</u> : Korillam (C.R. Kabelawa)	<u>Système de production</u> : pastoral, très mobile, troupeau principal de dromadaires avec complément de petits ruminants

La réaffectation de recettes vers le sud Diffa suite à la vente de dromadaire à N'Guigmi est typique surtout des groupes arabes Mohamid (voir Graphique 29).

Le cas suivant en est exemplaire, inclusive de transactions effectuées par le chef du ménage et par son épouse.

Tableau 11 : Budget approximatif, 7 jours.

Echange effectué par le chef du ménage					
Recettes			Dépenses		
Marché et date	Vendu	Montant francs CFA	Marché et date	Désignation	Montant francs CFA
N'Guigmi (CU N'Guigmi), 17/12/2007	2 dromadaire	283.000 F	N'Guigmi (CU N'Guigmi), 17/12/2007	Thé	750 F
				Sucre	2.000 F
				Déjeuner au marché	1.000 F
				Cadeaux pour famille	1.300 F
				TOTAL	5.050 F
			Kindjandi (CR Gueskéro), 19/12/2007	Mil (300 kg)	45.000 F
				Sucre (50 kg)	15.700 F
				Thé	8.000 F
				Farine de blé	6.500 F
				Huile et condiments	26.500 F
				Savon	3.000 F
				Parfum (pour femme)	4.500 F
				Service , sabots taillés	350 F
				Service aiguiser (couteau et hache)	600 F
Bonbons (fête de Tabaski)	1.500 F				
Tissu vêtements					

				pour 6 personnes	60.000 F
				Service du tailleur @ 2.000 F/unité	12.000 F
				Service du brodeur @ 1.250 F/unité	8.750 F
				Déjeuner au marché	1.000 F
				Cadeaux pour famille	900 F
				TOTAL	193.300 F

Le total dépensé dans les sept jours suivant la vente de deux dromadaires est 199.350 F, ce qui représente 70% de la recette générée par la transaction. De ce 199.350 F, seul 3% a été dépensé sur le lieu de vente (N'Guigmi). L'autre 97% a été expédié vers le sud Diffa et déployé là aux achats.

Il reste 86.650 F en liquide.

Tableau 12 : Budget approximatif, 1 jour.

Echange effectué par la femme du chef du ménage					
Recettes			Dépenses		
Marché et date	Vendu	Montant francs CFA	Marché et date	Désignation	Montant francs CFA
Kindjandi (CR Gueskérou), 19/12/2007	Une natte de tente en fibre de palme	8.000 F	Kindjandi (CR Gueskérou), 19/12/2007	Taxe de marché	100 F
				Feuilles de palme	3.600 F
				Aiguille	700 F
				Beurre de vache	2.500 F
				Médicament pour rhume	350 F
	TOTAL	8.000 F		TOTAL	7.250 F
	Divers	Montant francs CFA		Désignation	Montant francs CFA
	Argent de poche remis par son époux	1.000 F		Frais de restauration	650 F
	TOTAL	1.000 F		Cadeaux pour famille	350 F
				TOTAL	1.000 F

L'interlocutrice a dépensé sur place 7.250 F du 8.000 F généré par la vente de l'artisanat, ce qui équivaut 91% de la recette globale. Il reste 750 F en liquide.

Elle a dépensé en plus 1.000 F d'argent de poche.

Ces exemples des cas spécifiques démontrent surtout l'aspect informel de la contribution pastorale. Le redéploiement rapide d'une importante partie de liquidités générées par la vente du bétail stimule diverses activités économiques. Certaines de ces activités sont liées au secteur de l'élevage tel que le métier du *dillali*. D'autres n'ont pas de connexion directe mais bénéficient à travers l'infiltration de l'argent dépensé, comme le transport, le commerce de nattes, la vente de vivres et d'articles divers, la prestation de services divers et la liquidation du champ par l'agriculteur. Au final, la réaffectation de recettes pastorales contribue de façon très tangible au bien être des populations du sud Diffa.

Conclusion

L'insuffisance chronique de ressources naturelles est de l'actualité pour la plupart des ménages ruraux de la région de Diffa. Les anciennes règles d'utilisation partagée sont par conséquent de plus en plus délaissées en faveur des accommodements peu durables axés sur l'appropriation privative et le gain à court terme. Dans le sud Diffa, cela se traduit par la marginalisation des groupes de résidents temporaires, en l'occurrence des éleveurs mobiles, par des habitants permanentes.

Renverser cette dynamique n'est envisageable que s'il y a un intérêt tangible, d'une part pour les habitants et d'autre part pour les élus décideurs municipaux.

L'objectif de ce travail a été de démontrer cet intérêt.

Pour ce faire, nous avons fourni une description des voies formelles et informelles par lesquelles l'élevage mobile contribue à l'économie des communes du sud agricole. Ses apports bénéficient aux caisses municipales à travers le paiement de différentes taxes. Ils stimulent aussi diverses activités rémunératrices qui font vivre la population à travers la réaffectation des revenus.

Nous avons évoqué par la suite la diversité des groupes d'éleveurs mobiles fréquentant l'espace du sud Diffa et la constance de leurs apports économiques au cours de l'année, de fait réfutant le stéréotype d'une présence pastorale très éphémère.

Vu la taille et la pérennité de la contribution pastorale dans le sud Diffa, l'intérêt clair des communes y est de mettre l'accent sur une juste valorisation de l'élevage mobile. Nous avons démontré l'impact économique important de ce système de production ; il nous semble qu'il n'y a pas une meilleure forme d'argumentation en faveur de sauvegarde des règles permettant aux groupes de pasteurs mobiles d'accéder aux ressources naturelles.